



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 31 JUILLET 1999

www.lesoleil.com

TUERIE D'ATLANTA

## Une double personnalité

### Mark Barton pouvait être à la fois le gars sympa et le meurtrier

FRANCIS TEMMAN  
Agence France Presse

■ ATLANTA (États-Unis) — Mark Barton, D' Jekyll, était l'archétype du gars sympa. Mark Barton, M<sup>r</sup> Hyde, trouvait, lui, la solution de ses problèmes dans le meurtre.

C'est en arborant un large sourire, saluant poliment au passage la réceptionniste, qu'il a pénétré jeudi après-midi, dans une firme de courtage du quartier huppé de Buckhead, à Atlanta (Georgie), avant d'abattre quatre personnes, de traverser la rue et de réitérer son geste dans une seconde société de courtage.

Là, en vidant une deuxième fois son chargeur, il prend soin de s'excuser: «J'espère que je ne vais pas gâcher votre journée de courtage».

Né à Sumter (Caroline du Sud) en 1955, Mark Barton exerçait la profession de chimiste, puis s'était lancé dans le boursicotage au jour le jour.

Jusqu'à son équipée meurtrière, il semblait mener une existence plutôt paisible et ordinaire, vivant tour à tour au Texas, puis en Georgie. Ses voisins le décrivent volontiers com-

me un homme «de compagnie agréable», un «père affectueux», «charmant et simple». D'autres se souviennent qu'il était parfois facilement «irritable».

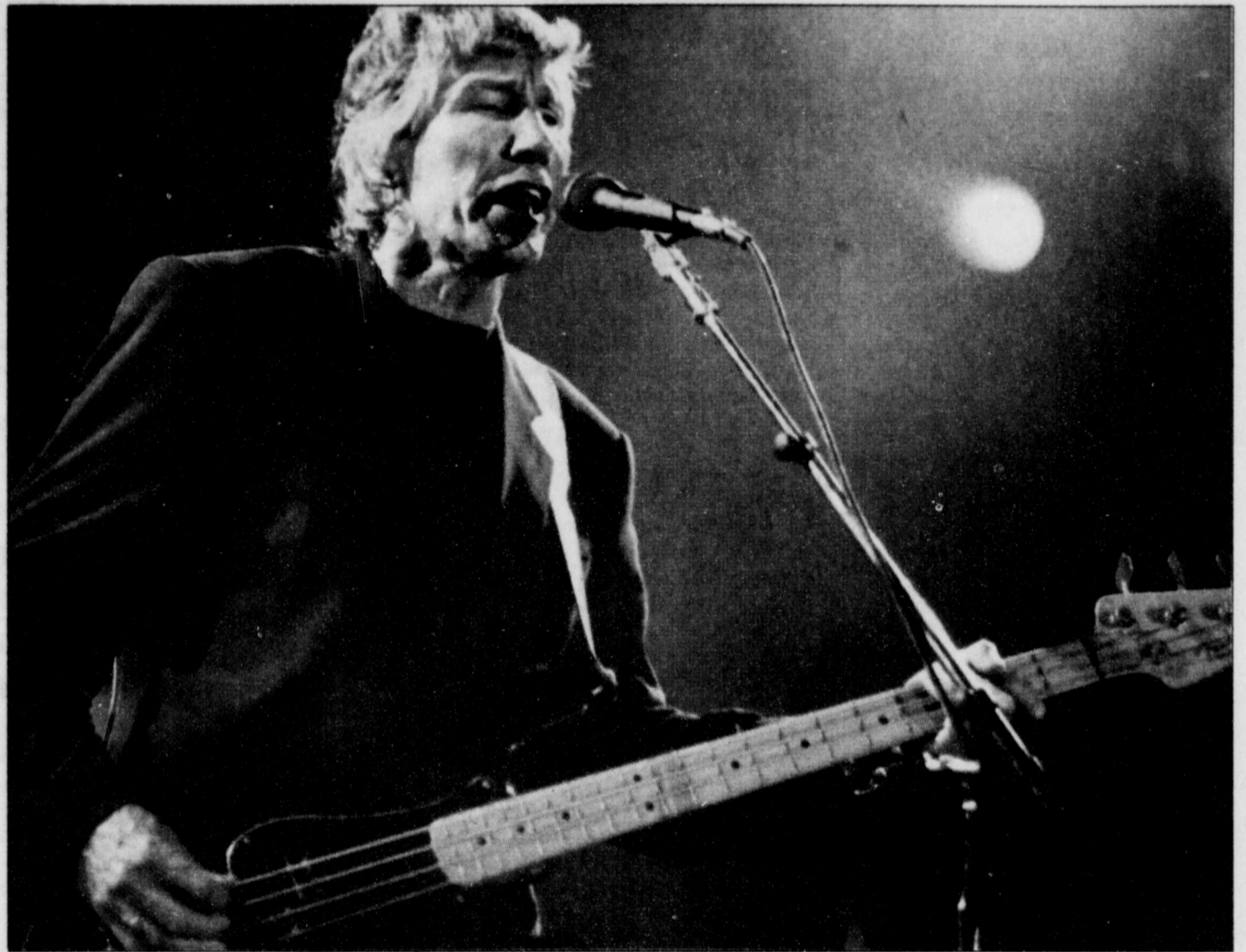
Seule exception à ce parcours paisible: une journée de septembre 1993. Sa première épouse, Debra, 36 ans, et la mère de celle-ci, Eloise, 59 ans sont retrouvées mortes, découpées à la hache, dans un camping de Lake Weiss, au nord-est de l'Alabama.

Mark Barton, qui a souscrit quelques semaines auparavant une police d'assurance vie sur la tête de son épouse pour un montant de 600 000 dollars, est le suspect numéro un. Les enquêteurs sont persuadés qu'il est l'auteur du double meurtre et que sa femme

Voir DOUBLE en A 18 >

**Il a vidé son chargeur en disant «J'espère que je ne vais pas gâcher votre journée»**

## Le retour de Roger Waters



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Roger Waters a ressuscité Pink Floyd à l'Agora du Vieux-Port de Québec Québec, hier. Il a réjoui ses fans en ouvrant son spectacle avec les classiques de «The Wall». La critique à lire en page A-3.

## Alerte à l'eau potable

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

QUÉBEC — De plus en plus de villes manquent d'eau lors des sécheresses dans la région de Québec. L'arrosage abusif et le remplissage des piscines en sont responsables. Une surconsommation qui pourrait forcer des municipalités à adopter la ligne dure face aux récalcitrants.

Même s'il a beaucoup plu depuis le 14 juin, et que la pelouse pouvait se passer d'eau, la Ville de Québec n'en a pas moins avisé 187 résidents de cesser leurs arrosages. À Beauport, 111 premiers avis ont été émis et une centaine également à Charlesbourg où quatre «récidivistes notoires» ont reçu des amendes. La Régie de police de la Haute-Saint-Charles a aussi distribué quelques amendes pour

des arrosages sans permis à Saint-Émile.

L'arrosage peut sembler anodin sauf que si Québec avait appliqué son ré-

Voir EAU en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Arroser ou pas? Page A 15
- Pas assez cher Page A 15
- Police de l'eau à Lévis Page A 16

## CONTAMINATION EN CROATIE

### Stopford se fait du mauvais sang pour «les 22»

MONIQUE GIGUÈRE  
Le Soleil

QUÉBEC — «Les 22 nous ont remplacés en Croatie. Ils ont travaillé et dormi dans les mêmes bunkers que nous. Ils ont manipulé la même terre rouge suspecte. Ils ont été exposés aux mêmes produits toxiques. Je suis très inquiet pour les randoos (les «22»), déclare depuis Peterborough, l'adjudant à la retraite Matt Stopford qui s'est battu pendant cinq ans pour amener l'armée à reconnaître sa responsabi-

lité dans les problèmes de santé qu'il vit depuis son retour d'Obrovac en octobre 1993.

Malgré un oeil mort et de vives douleurs dans toutes les articulations, Matt Stopford, 37 ans, poursuit sa campagne pour alerter ses compagnons d'armes en ex-Yougoslavie aux dangers qu'ils courent. Sa liste des victimes de la contamination à la bauxite et aux BPC s'allonge de jour en jour. Elle totalise déjà 45 noms dont

**«Ça laisse les "22" en sandwich entre les deux»**

la moitié du 2<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère de la princesse Patricia (Roto 2) et l'autre moitié du 1<sup>er</sup> bataillon du PPCLI (Roto 4).

«Ça laisse les 22 en sandwich entre les deux», s'étonne l'adjudant qui n'arrive pas à croire que les gars du 1<sup>er</sup> bataillon du R22<sup>e</sup>R aient tous pu échapper à la contamination.

Ses craintes sont partagées par le commandant des troupes canadiennes en Croatie en 1993, le colonel Jim Cal-

vin. Profondément troublé par l'avertissement à la bauxite et aux BPC lancé en janvier 1995 par le D<sup>r</sup> Eric Smith, il écrit le 21 avril 1998: «Ce sont mes hommes qui ont rempli la très grande majorité des sacs de sable. Cela veut donc dire que ce sont eux qui ont été le plus sérieusement exposés aux BPC. Cela veut aussi dire que les gars du 22, qui ont uti-

Voir SANG en A 2 >

AUTRE TEXTE

- Recréer le milieu Page A 11

## LE QUÉBEC

### Chômeurs, diplômés et... cassés

La proportion d'étudiants incapables de rembourser leur prêt à la fin de leurs études est passée de un sur cinq en 1990-1991 à un sur trois en 1995-1996

PAGE A 11

## LA MÉTÉO



Maximum 30, minimum 18

Ensoleillé et chaud, risque d'un orage en soirée. Demain, dégagement le matin. Détails page A 14

QUÉBEC, 103<sup>e</sup> ANNÉE, N° 207  
FLORIDE, 2,35 \$ US  
MONTRÉAL, OTTAWA 1,75 \$ PLUS TAXES  
1,50 \$ PLUS TAXES

SAMEDI



MUSÉE DE L'ABEILLE  
Une figure familiale



Une initiative de la radio CHIK-FM a fait accourir une longue file d'automobilistes sur la rue Samuel-Holland pour acheter, pendant deux heures hier matin, du sans-plomb ordinaire à 54,9 cents le litre à la station Shell située au coin du chemin Saint-Louis. Mais elle n'a pas relancé une guerre du prix de l'essence. Vers la fin de l'opération, les pompistes de la station service Esso située de l'autre côté de la rue étaient, eux aussi, débordés de clientèle même si le prix affiché était de 62,7 cents le litre comme dans beaucoup de postes d'essence de la région de Québec.

## SONDAGE SOM-LE SOLEIL

### Complot!

### Trois Québécois sur 4 croient à une collusion entre les pétrolières

MYLÈNE MOISAN  
Le Soleil

QUÉBEC — Presque trois Québécois sur quatre croient que la hausse du prix de l'essence est le fruit d'un geste délibéré et collectif des compagnies pétrolières. Du même souffle, une écrasante majorité réclame du gouvernement qu'il impose un prix maximum.

C'est ce que révèle un sondage SOM/LE SOLEIL/The Gazette réalisé du 23 au 28 juillet auprès de 1003 adultes. Selon les résultats obtenus, les hommes (81% contre 61% des femmes) et les francophones (73% contre 62% des non-francophones) sont plus nombreux à croire à une collusion entre les pétrolières. Dans l'ensemble, 83% des répondants souhaitent que le gouvernement intervienne pour éviter de

Voir COMLOT en A 2 >

## TABLE DES MATIÈRES

|                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| <b>CAHIER A</b>               |                  |
| La Capitale.....              | 3 à 9            |
| Le Québec et le Canada.....   | 10 à 12          |
| Le Monde.....                 | 13, 14 et 18     |
| Contexte.....                 | 15 et 16         |
| Opinions.....                 | 17               |
| <b>CAHIER B</b>               |                  |
| Questions d'argent.....       | 1 à 14           |
| Bourses.....                  | 4, 5 et 9        |
| Carrières et Professions..... | 6 à 8            |
| Décès.....                    | 12 et 13         |
| <b>CAHIER C SPORTS</b>        |                  |
| André-A. Bellemare.....       | 5                |
| Statistiques.....             | 2 et 4           |
| Diversissements.....          | 7                |
| <b>CAHIER D</b>               |                  |
| Arts et spectacles.....       | 1 à 14           |
| Votre agenda.....             | 12 et 13         |
| <b>CAHIER E</b>               |                  |
| La Bonne Table.....           | 1 à 8            |
| <b>CAHIER F</b>               |                  |
| Partir.....                   | 1 à 8            |
| <b>CAHIER G</b>               |                  |
| Habitat/Déco.....             | 1 à 5            |
| Annonces classées.....        | 6 à 24           |
| Mot fleché et horoscope.....  | 14               |
| Méga grille.....              | 16 et 17         |
| <b>SERVICES</b>               |                  |
| Abonnements.....              | 686-3344         |
| 1-800-463-2362                |                  |
| Annonces classées.....        | 686-3311         |
| Carrières et Professions..... | 686-3270         |
| Internet.....                 | www.lesoleil.com |
| Promotion.....                | 686-3342         |
| Publicité Détaillants.....    | 686-3435         |
| Publicité générale.....       | 686-3270         |
| Rédaction.....                | 686-3394         |
| Recommandations.....          | 686-3233         |

154  
joursavant l'an  
2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication — Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

## NUMÉROS CHANCEUX

## MINI-LOTO

tirage du 99-07-30  
431203

## SUPER 7

tirage du 99-07-30  
5-10-18-27-33-40-43  
(complémentaire)

11

## EXTRA

708100

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 99-07-30  
8-1-3  
4-0-9-0

## BANCO

tirage du 99-07-30  
1-2-5-7-13-15-19-25-27-33  
39-40-42-43-45-54-55-56-57-63SANG  
Des risques ?

Suite de la Une

lisé les mêmes bunkers que nous pendant six mois, ont également été exposés.»

« Le moins qu'on puisse faire pour apaiser les craintes de nos soldats, c'est de leur dire si oui ou non ils courent des risques de développer des problèmes de santé », enchaîne-t-il dans un souci manifeste pour la santé de ses hommes.

## QUEUE DE POISSON

De son côté, le sous-chef d'état-major de la Défense se dit inquiet, dans une note manuscrite du 11 décembre 1998 obtenue par le Parti réformiste par la Loi d'accès à l'information, que toute l'affaire ne finisse en queue de poisson.

« L'allégation principale semble concerner la présence du 2<sup>e</sup> bataillon du PPCLI dans la poche de Medak. En fait, cette unité n'a été là que quelques jours avant d'être remplacée par le 1<sup>er</sup> bataillon du R22<sup>e</sup>R. Quand le 1<sup>er</sup> bataillon du PPCLI est arrivé sur les lieux en avril 1994, l'unité s'est déplacée plus au sud, à bonne distance du secteur présumé contaminé. Ce qui veut dire que les échantillons de terre prélevés en 1995 ne l'auraient pas été dans la poche de Medak. »

Le sous-chef d'état-major met ensuite en garde contre la dépense de fonds publics pour des analyses de sol effectuées au mauvais endroit. « À moins que quelqu'un avec une connaissance de première main de la région présumée contaminée, comme l'adjutant Stopford ou un officier, ne participe à l'enquête, il va être difficile d'arriver à des résultats concluants nous permettant de réfuter les allégations. Jim Calvin devrait être tenu au courant du déroulement des événements. »

## MYSTÈRE

Tombé malade moins de deux semaines après son retour au Canada en 1993, c'est de façon un peu mystérieuse que Matt Stopford a pris connaissance de l'alerte à la bauxite et aux BPC émise par le D<sup>r</sup> Éric Smith en 1995 et versée aux dossiers médicaux des membres du 1<sup>er</sup> bataillon du PPCLI (Roto 4) avant de disparaître soudainement.

« Quelqu'un a glissé le document sous ma porte au quartier général à Calgary. J'ai lu le mémo et me suis immédiatement précipité chez le médecin de la base qui m'a dit de ne pas m'inquiéter. J'étais pourtant déjà très malade et mon état ne cessait d'empirer. Jusqu'à ce que finalement je ne puisse plus travailler. C'est alors que je suis rentré à Peterborough. »

Déjà privé de l'oeil gauche, Matt craint maintenant pour le droit. « Dès que mon bon oeil tourne au rouge et que la pression se fait intolérable, je dois m'isoler dans une chambre noire pendant six ou sept heures d'affilée. Il me faut être très prudent si je ne veux pas perdre le seul oeil qui me reste », explique le militaire qui cumule près de 20 ans de service dans les forces.

Finalement pensionné de l'armée, Matt Stopford se bat maintenant pour une indemnité d'invalidité. « L'armée n'a pas arrêté le montant qu'elle va me verser. La décision ne sera rendue que d'ici 11 à 18 semaines. Jusqu'à tout récemment, c'est moi qui assumais seul le coût de mes médicaments. Et j'en prends une tonne pour calmer mes maux de dos et les douleurs dans mes articulations », note-t-il.

La commission d'enquête, mise sur pied jeudi par le chef d'état-major, le général Maurice Baril, et déjà décriée comme une commission bidon, comporte un membre du R22<sup>e</sup>R. Il s'agit du major Philippe Caron, un officier d'infanterie qui a servi en Croatie. L'ex-adjutant Stopford n'a pas été invité. C'est son compagnon de bataillon, l'ex-adjutant-maître Mike Spellan, qui a servi en même temps que lui dans la poche de Medak en Croatie en 1993, qui a été choisi pour faire partie de l'équipe chargée de faire la lumière sur cette histoire de contamination et de disparition de documents des dossiers médicaux des soldats.

EAU  
Près de la catastrophe

Suite de la Une

glements avec sa sévérité, les amendes auraient grimpé de 100 \$ à 500 \$ ! L'arrosage de bancs de neige ou d'entrée de cour... c'est le même prix !

« S'ils avaient récidivé, on l'aurait fait. Mais ils ont respecté l'avis », dit Jean Lavoie, directeur des travaux publics à la Ville de Québec.

À Montchatel, à la mi-mai, on a frôlé la catastrophe car les propriétaires remplissaient leur piscine. La Ville a dû interdire tout arrosage. Elle a même adopté un nouveau règlement pour ce faire.

Saint-Émile impose des interdictions à chaque année. Approvisionnée par Québec à raison d'un million de gallons d'eau par jour, elle a coupé tout arrosage à deux reprises, en mai et juin.

« On a vraiment des cas d'abus. L'hiver, nous consommons moins de 500 000 gallons », explique Jacques Savard, son directeur général. « Si les citoyens ne se responsabilisent pas, nous pourrions envisager l'installation de compteurs », dit-il. Les puits artésiens du secteur nord ne fournissent que 100 000 gallons par jour.

« Il nous reste beaucoup de potentiel de développement résidentiel à exploiter mais l'approvisionnement en eau nous limite », dit M. Savard.

À l'exception de Sillery et Charlesbourg, toutes les municipalités approvisionnées par Québec, Loretteville, L'An-cienne-Lorette, Wendake, Vanier, Saint-Émile, Saint-Gabriel de Valcartier ont dépassé leur consommation de 28 % certaines journées.

« Ce sont des journées à problèmes quand ces municipalités demandent plus que le débit réservé », explique M. Lavoie. Au point où Québec proposera de grossir la conduite

À Saint-Émile,  
l'approvisionnement  
en eau potable limite le  
développement résidentiel

d'amenée et d'ajouter une pompe à la station du boulevard Bastien pour fournir à la demande du secteur nord, un investissement d'environ 750 000 \$ qu'elle devra partager avec certaines municipalités si elles veulent augmenter leur consommation.

Charlesbourg a connu une situation inquiétante dans son secteur nord les 16 et 17 mai car il ne restait qu'un pied d'eau dans le réservoir.

« Tout le monde arrosait en même temps et Québec avait de la difficulté à nous alimenter. Il a fallu détourner des conduites », explique Jacques Pelletier du service des communications.

Val-Bélair aussi a connu deux semaines d'interdiction totale d'arrosage au printemps. La demande était trop forte pour les puits. Plusieurs avertissements ont été émis.

Si la rivière Montmorency et le fleuve Saint-Laurent ne manquent pas d'eau, le lac Saint-Charles est une source fragile qui dessert la moitié de la population de la CUQ. Les experts s'en disent de plus en plus préoccupés.

« Avec le débit actuel, on peut maintenir notre approvisionnement sans hausser le niveau du lac, même pour des sécheresses par périodes de 20 ans. Mais nous n'avons pas beaucoup de marge de manœuvre », dit le directeur des travaux publics à la Ville de Québec.

« Nos contraintes sont nos consommations de pointe. L'usine de filtration et le réseau ne suffiront plus. En temps normal, nous traitons 170 000 mètres cubes d'eau par jour pour une capacité de 220 000 mètres cubes. Une limite que nous atteignons en période de forte demande », avoue M. Lavoie.

COMLOT  
65¢

Suite de la Une

telles flambées des prix. La marge d'erreur du sondage est de 3,6 %.

La semaine dernière, le litre d'essence a franchi le cap des 65¢, un prix jugé inacceptable par la plupart des automobilistes. « Quand le litre augmente, les gens achètent pour 5 à 10\$, pas plus. Ils attendent que ça baisse pour faire le plein », raconte André Forgues, propriétaire de la station Shell sur le boulevard Laurier.

Selon ce dernier, la hausse de l'essence est la conséquence directe de l'augmentation du prix moyen du baril qui a doublé depuis le début de l'année. « En janvier, je faisais plus d'argent en vendant à 55¢, qu'aujourd'hui à 63¢. Pour que ça vaille la peine, il faut que je fasse au moins 3¢ à chaque litre, ce n'est pas le cas actuellement », plaide-t-il.

Pour ce qui est de l'intervention du gouvernement, on se rappellera qu'en 1996, Québec était intervenu pour freiner une guerre des prix qui compromettrait la survie des indépendants. La nouvelle réglementation donnait le mandat à la Régie de l'énergie de déterminer une marge bénéficiaire minimale pour éviter que les détaillants ne vendent à perte.

93 victimes  
de la chaleur  
aux É.-U.

HARTFORD, Connecticut (AP) — La vague de chaleur qui frappe le centre et l'Est des États-Unis a fait au moins 93 morts dans 17 États depuis le 19 juillet, selon un dernier bilan officiel, hier.

La chaleur a ainsi été, directement ou non, à l'origine de 29 décès dans le Missouri, 19 dans l'Illinois et 10 dans l'Ohio, alors qu'on recensait également des victimes dans 11 autres États: le Tennessee, l'Arkansas, la Géorgie, le Maryland, l'État de New York, la Caroline du Nord, le Kentucky, le Michigan, le Nebraska, l'Oklahoma et la Pennsylvanie.

Des plaines du Midwest à la côte atlantique, le thermomètre oscillait encore jeudi entre 30 et 40 degrés et les météorologues ne s'attendent pas à une amélioration avant la fin de la semaine. La canicule était particulièrement intense dans le Dakota du Nord avec 40 degrés à Bismarck et 39,4 à Dickinson. Avec l'index de chaleur, qui tient compte de l'humidité, le mercure a dépassé 44 en beaucoup d'endroits.

La situation était assez grave pour que le gouverneur du Maryland, déclare son État en catastrophe naturelle.

SÉANCE DE VÉRIFICATION  
AUTORISÉE 1999

Aide à l'enregistrement et vérification de vos armes à feu

Les séances se tiendront les 12-13 et 14 août 1999

En collaboration avec la Sûreté du Québec et le Magasin latulippe

MAGASIN  
LATULIPPE

- Vous voulez que la vérification de vos armes à feu soit faite convenablement avant de faire la demande d'enregistrement
- Des vérificateurs autorisés seront disponibles sur place pour compléter vos demandes

## POUR UN RENDEZ-VOUS

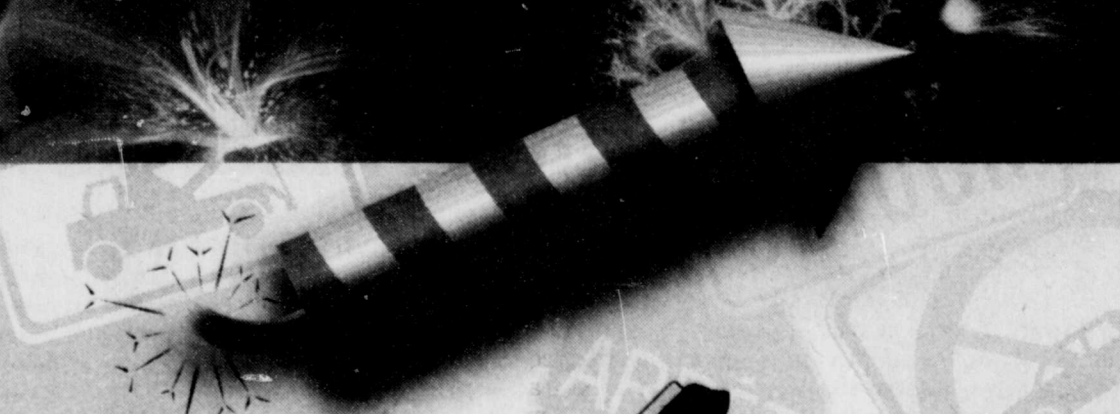
Téléphonez à l'Unité des permis  
Sûreté du Québec  
Tél. : 418-624-2459 ou au  
1-800-731-4000 au poste 7119

## HORAIRE

sur rendez-vous

Jeudi : 13h00 à 20h00  
Vendredi : 13h00 à 20h00  
Samedi : 9h00 à 16h00637, De Saint-Vallier Ouest  
C.P. 395, Québec, G1K 6W8Tél. : 418-529-0024  
www.latulippe.comc'est dans l'air  
LATULIPPE

## Aux détenteurs de billets des Grands Feux Loto-Québec



N'y allez pas par 4 chemins !

Prenez la navette de la STCUQ.

Aller et retour au Parc de la Chute-Montmorency,  
via les voies réservées.

## DÉPARTS DES NAVETTES

De 18h30 à 20h30  
aux endroits suivants :

## Aires de stationnement

- Galeries de la Canardière
- Carrefour Beauport
- L'Atrium (Charlesbourg angle boul. de l'Atrium / 4<sup>e</sup> Avenue Ouest)
- Hydro-Québec (Lebourgneuf, accès par le boul. St-Jacques et la rue De Celles)

## Aussi

- Place D'Youville (arrêt du parcours 25)
- Terminus Charlesbourg (angle 80<sup>e</sup> Rue / Henri-Bourassa)
- Terminus Les Saules (angle Masson / Michelet)

## TARIFS

En monnaie exacte:  
2,25 \$ à l'aller et 2,25 \$ au retour

## ou

- Avec deux billets d'autobus achetés à l'avance
- Tarifs habituels pour les détenteurs de laissez-passer de la STCUQ
- Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins

RENSEIGNEMENTS  
SUR LES NAVETTES

627-2511

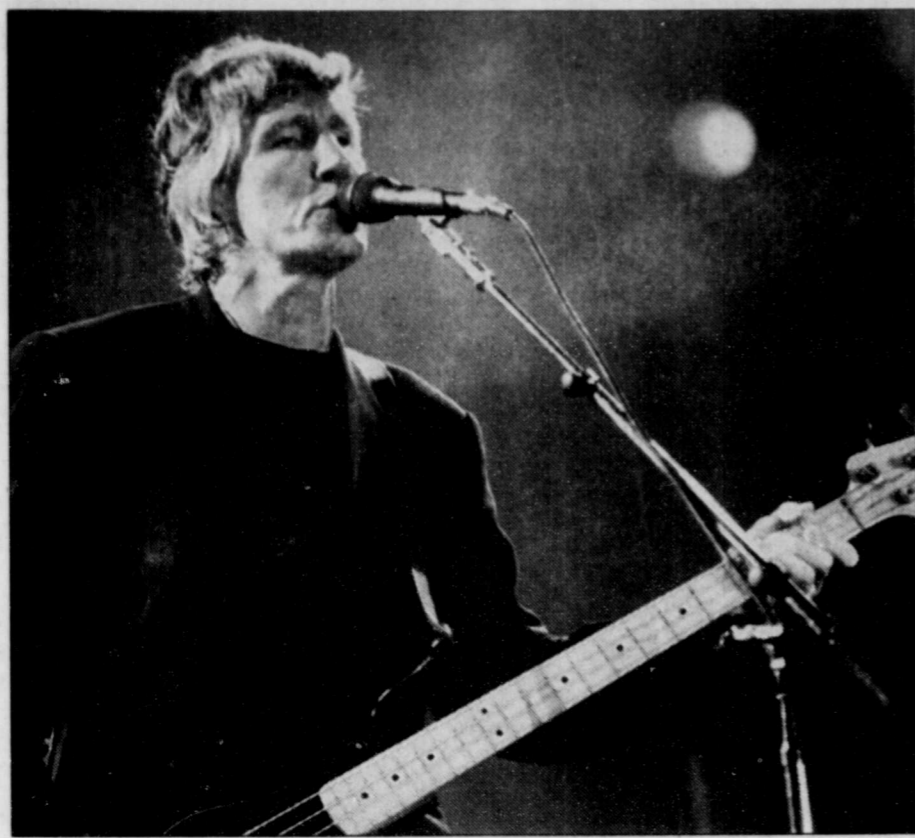
Seuls les détenteurs de billets des Grands Feux Loto-Québec ont accès aux navettes de la STCUQ.

Des billets de spectacle sont disponibles aux points de départ des navettes.

STCUQ

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS



Roger Waters était grandiose hier à l'Agora.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

## Pink Floyd ressuscité

BLAISE ROBINSON

Le Soleil

■ QUÉBEC — Quand il est monté sur scène, les gens étaient debout à l'acclamer. Ouvrant avec des pièces comme *An other brick in the wall*, le très grand Roger Waters a vite montré qu'il était en forme pour ressusciter Pink Floyd.

Une foule de tous âges et de toutes générations était venue pour célébrer la musique du groupe culte, beaucoup plus que les compositions solo de Waters. Et l'ancien chanteur de Pink Floyd n'aura déçu personne en présentant un programme qui reprenait tous les grands succès du groupe.

L'installation technique pour ce spectacle était si imposante qu'elle avait l'air coincée dans l'enceinte de l'Agora. Les organisateurs tenaient à garder toute l'ampleur du spectacle de la tournée «*In The Flesh*» conçu pour d'immenses stades nord-américains. Il aura même fallu que le personnel de

l'Agora déplace près de 500 personnes du fond vers le parterre à cause des installations techniques, créant un certain chaos les 20 premières minutes du spectacle.

Le son venait de partout. Les effets visuels étaient très impressionnants, en particulier les images typiques des différents albums de Pink Floyd projetées en arrière-plan, entrecoupées d'images plus psychédéliques et de photos de Syd Barrett.

Roger Waters, entouré d'excellents musiciens, nous a offert un spectacle acoustique de grande qualité. Le maître semblait apprécier le délire total d'une

foule qui connaissait chacune des paroles, chacun des accords, une foule complètement hypnotisée durant les chansons.

*Another brick in the wall, Mother, Welcome to the machine...* Roger Waters enchaînait en douceur, et le plus fidèlement du monde, les plus grands titres de Pink Floyd en prenant soin d'étirer chaque pièce que la foule aurait aimée éternelle tellement l'ambiance était bonne.

Debout, le public brandissait des centaines de briquets allumés pour *Shine on you crazy diamond*, qui a duré au moins quinze bonnes minutes. Quelques instants plus tard, on ne pouvait qu'avoir la chair de poule en écoutant le chanteur, installé en solo à la guitare, ouvrir *Wish you were here*.

Tout autour de l'Agora, une immense foule s'était installée pour profiter de la musique qui flottait dans l'air, mélangée à une certaine odeur typique.

Un spectacle mémorable.

### SAINTE-FOY

## Un criminel endurci désarme un policier

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

SAINTE-FOY — Un criminel dangereux, Daniel Vigneault, 46 ans a été accusé hier d'avoir voulu tuer l'agent Sébastien Roy de la Sécurité publique de Sainte-Foy avec l'arme de service du jeune policier.

L'agression s'est produite jeudi soir vers 21h, au coin du chemin Sainte-Foy et de la rue de la Suète, après que le policier de 23 ans eut voulu intercepter Vigneault, qui était au volant d'une moto Yamaha Venture rouge, volée dans la journée aux Galeries de la Capitale.

En apercevant l'autopatrouille, le motocycliste fait un brusque demi-tour, chute et prend la fuite à pied derrière des blocs appartements, en abandonnant le bolide.

Le policier Sébastien Roy, à l'emploi de la police de Sainte-Foy depuis juillet 1997, se lance à la poursuite du suspect pendant que son partenaire prend une autre voie afin de bloquer toute porte de sortie.

Lorsque le policier rejoint le fuyard, ce dernier simule une arme et menace son vis-à-vis. L'agent Roy pointe alors son revolver 357 vers Daniel Vigneault, un criminel endurci en semi-liberté depuis le mois de mars, en lui demandant de se coucher au sol.

Le suspect se sauve à nouveau et est rejoint par le policier qui tente de le maîtriser. Durant l'altercation, Vigneault parvient à prendre l'arme du policier, pourtant bien rangée dans un étui de protection.

«Le policier a réussi à bloquer le barillet et la détente du revolver pour empêcher le suspect de tirer, explique le lieutenant André Fillion de la police de Sainte-Foy. Il doit sa vie au réflexe qu'il a eu ! Il nous a d'ailleurs dit que c'était incroyable qu'il soit encore en vie, il sentait tellement de pression de la part du gars sur son arme...»

Voyant qu'il ne pouvait arracher le revolver des mains du policier, le malftrat l'a alors roué de coups au visage et de coups de pied.

Le fugitif a été rattrapé quelques mi-

nutes plus tard par quatre policiers qui ont dû le maîtriser avec du poivre de Cayenne.

Le jeune policier a pour sa part été transporté au CHUL pour y soigner de multiples ecchymoses au visage et des fractures de côtes.

En état de choc, il sera en congé durant quelques jours et rencontrera probablement un psychologue.

Le moins qu'on puisse dire c'est que le jeune policier Sébastien Roy n'a pas été confronté à un tendre. Daniel Vigneault a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité en 1978 pour le meurtre de son beau-père ainsi que pour deux tentatives de meurtre.

Il a aussi commis un meurtre au premier degré en 1980, à l'intérieur des murs du pénitencier où il était incarcéré, dans la région de Laval.

Daniel Vigneault avait été admissible à une semi-liberté en mars 1999, mais comme il a manqué un rendez-vous avec son agent de libération conditionnelle, sa semi-liberté a été suspendue et un mandat d'arrestation a été émis.

L'homme hirsute et couvert de tatouages a été accusé hier de tentative de meurtre ainsi que de vol et recel de moto.

La Couronne s'étant opposée à sa remise en liberté, il reviendra en cour lundi pour son enquête sous cautionnement.

La police de Sainte-Foy assure que les étuis des armes de ses agents sont tout à fait sécuritaires. «C'est vraiment une malchance que le gars ait réussi à prendre l'arme parce que même nous, on a beaucoup de misère au début à faire le mouvement qui permet de prendre l'arme», raconte le lieutenant Fillion.

La Sécurité publique compte toutefois se servir de cette mésaventure pour sensibiliser les agents.



Daniel Vigneault

### DONNACONA

## À la rescousse

### 300 ambulanciers manifestent avec succès pour un confrère suspendu

MICHEL GODIN

Collaboration spéciale

■ DONNACONA — Trois cent techniciens ambulanciers de partout au Québec se sont donné rendez-vous à Donnacona, hier, devant les bâtiments d'Ambulance Benoit pour dénoncer le congédiement d'un des leurs.

À l'emploi d'Ambulance Benoit depuis 16 ans, René Lamontagne a été remercié, lundi, pour avoir participé à des activités syndicales lors des récentes manifestations provinciales. Il a notamment contrevenu aux directives de la propriétaire d'Ambulance Benoit, Louise Benoit, en participant comme plusieurs centaines d'ambulanciers du Québec à des échanges de véhicules pendant ses heures de travail.

«Il s'agit du seul congédiement relié à ces manifestations, a expliqué le président du syndicat des ambulanciers de Québec-Métro, Richard Carrière. Des échanges de véhicules, il y en a eu 3000 et personne n'a été congédié pour ça», a-t-il ajouté. D'ailleurs, dans l'entente de principe survenue entre les ambulanciers et la partie patronale, le 19 juillet dernier, il avait été convenu qu'aucune représaille ne serait prise contre les ambulanciers qui ont participé aux diverses manifestations.

#### UN PARTY

Une trentaine de membres du syndicat des techniciens ambulanciers du Québec (CSN) ont parti le bal en mi-journée. Ils ont placardé les murs des locaux d'Ambulance Benoit de slogans. Quelques ambulanciers en ont profité pour changer de couleur de cheveux. «Le party commence mais on ne sait pas quand ça va se terminer. On veut qu'il soit réinté-



Les manifestants ont appris en soirée qu'une entente était intervenue afin de permettre à René Lamontagne de réintégrer son poste.

gré», a indiqué M. Carrière. Des syndiqués de Montréal, Trois-Rivières, du Lac-Saint-Jean et de Québec étaient attendus plus tard en soirée pour participer à ce mouvement de solidarité.

#### EN QUARANTAINE

Jusqu'à nouvel ordre, les équipements d'Ambulance Benoit sont en quarantaine par la force des choses. «Pour nous, Ambulance Benoit n'existe plus. Nous avons été réengagés par la Coopérative des techniciens ambulanciers de Québec Métro, ont expliqué quelques-uns des douze techniciens ambulanciers de Donnacona. On veut travailler mais pas pour cet employeur. La relation de travail est inexistante», ont-ils dénoncé en chœur.

Un service d'ambulance parallèle a été mis en place pour continuer de desservir le sud du comté de Portneuf habituellement attiré à Ambulance Benoit. Deux véhicules de la Coopérative des techniciens ambulanciers de Québec Métro ont été dépêchés à Donnacona et le service est assuré par les ambulanciers de Donnacona qui connaissent déjà très bien le secteur.

De son côté, la propriétaire d'Ambulance Benoit, Louise Benoit, a refusé de commenter la situation.

En dernière heure, LE SOLEIL a appris qu'un projet d'entente aurait été déposé afin de réintégrer René Lamontagne à son poste. Il devra être approuvé au plus tard lundi sinon les moyens de pressions reprendront.

### «Fascination» française



LE SOLEIL, PASCAL RHATTE

L'équipe française de C5 Pyrotechnie présentera ce soir «Fascination», dans le cadre du troisième des six Grands Feux de Loto-Québec, au pied de la Chute Montmorency. On aperçoit ci-contre Jean et Geneviève Cuissard, les concepteurs d'un spectacle dont les thèmes musicaux se baladeront de Jean-Michel Jarre à Elton John en passant par Tchaïkovsky.

## Collision doublement mortelle à Daveluyville

LAURA-JULIE PERREAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Une violente collision a coûté la vie à deux personnes hier soir. Vers 17 h, un individu de 28 ans de Laval circulait sur l'autoroute 20 en direction ouest à la hauteur de Daveluyville lorsque son véhicule a quitté sa voie, traversé le terre-plein et capoté avant de frapper dans un fracas épouvantable une voiture qui roulait en sens inverse.

Le chauffeur du véhicule qui est atterri sur la mauvaise voie a été tué sous l'impact. Une Beauportoise de 45 ans qui se trouvait dans l'autre automobile avec un homme de 51

ans et une fillette de 8 ans a rendu l'âme dans la soirée. Les deux autres passagers, aussi de Beauport, reposent toujours entre la vie et la mort.

La section de l'autoroute sur laquelle s'est déroulée le sinistre a été fermée pendant près de quatre heures. Un bouchon de circulation s'étendant sur une dizaine de km à certains moments a donné lieu des maux de tête à la Sûreté du Québec.

Une enquête et une autopsie tenteront d'éclaircir les circonstances de la collision. Ce malheureux incident portait à 24 le nombre de décès reliés à des accidents de la route au Québec, depuis le début des vacances de la construction, le 16 juillet.

Le bouchon de circulation s'est étiré sur 10 km

# Noir silence ne ne sera plus jamais le même

## Les adieux de Jean-François Dubé

CAROLINE SAVARD  
*Le Soleil*

■ QUÉBEC — Limoilou a assisté hier soir au dernier spectacle à Québec de Noir Silence en formation originale. Le chanteur et bassiste Jean-François Dubé fera désormais cavalier seul en poursuivant une carrière solo.

Le public en était conscient. À peine avait-il pointé son minois sur la scène qu'une sourde rumeur s'est élevée de la foule. C'est que lui et sa *gang* étaient attendus avec impatience.

Et ils n'ont pas déçu, offrant à l'assistance ses pièces favorites en même temps qu'une prestation chaleureuse.

En première partie du spectacle, ce sont les Montréalais de Caféine qui avait pour mission de réveiller la foule, à 19 h. Mais le réveil n'a pas eu lieu. Au lieu du café corsé, c'est un breuvage tiède et plutôt fade qui a été servi. Du café décaféiné. Avec

**Les fans du chanteur n'ont pas été déçus, au contraire**

une bonne dose de somnifères.

Avec 35 minutes de retard, ils ont attaqué avec une surcharge de guitare électrique qui a assommé l'assistance plutôt que de la réchauffer. La performance scénique du quatuor n'a rien arrangé.

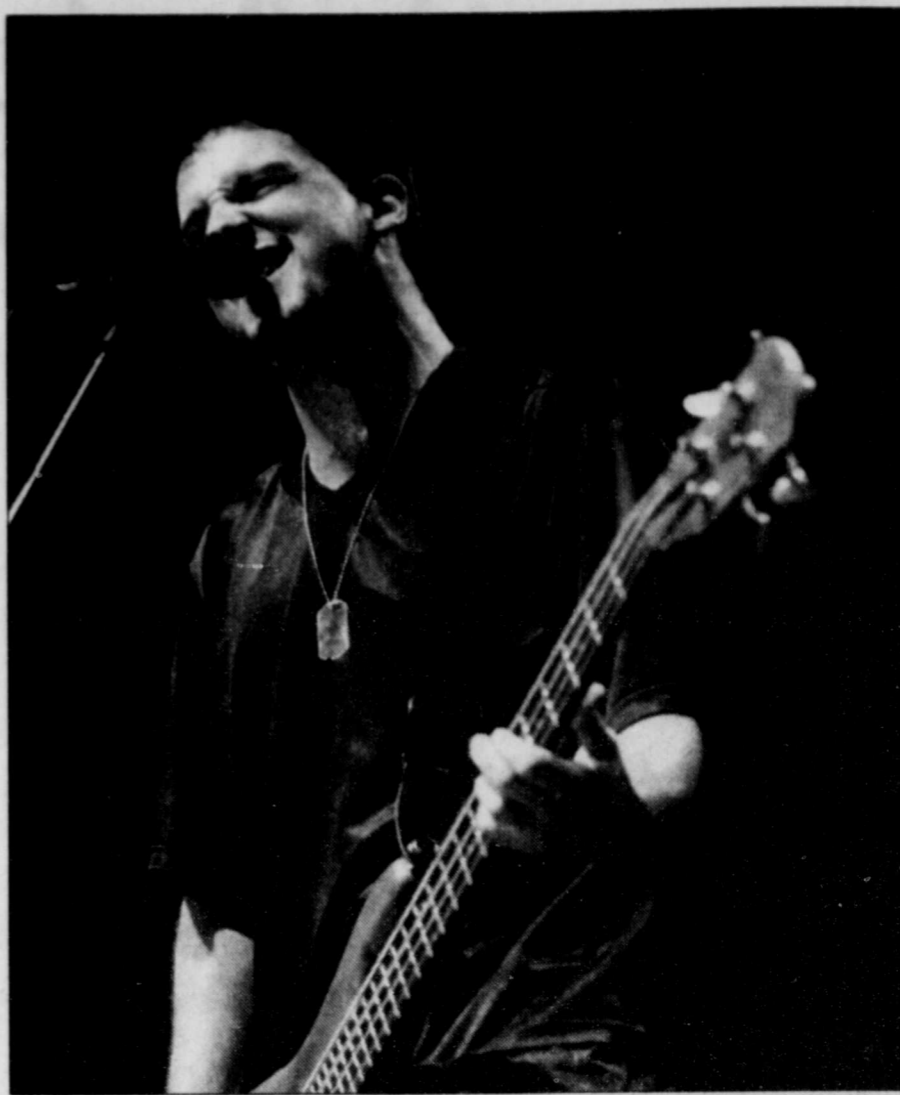
Passé encore pour le batteur qui peut difficilement faire des cabrioles avec sa batterie. Mais ces messieurs de la guitare et de la basse... Plutôt statiques. Du genre piquets figés qui « zignellent » avec leurs instruments. Ils ont commencé à dégeler vers la fin en faisant quelques pas ici et là, mais il était plutôt tard.

Reste le leader et chanteur du groupe, Xavier Caféine, qui s'est démené sur scène avec beaucoup d'application ou de je-m'en-foutisme, on ne sait trop. Mais il ne suffit pas de courir à gauche et à droite, d'asperger d'eau la foule, de valser avec le micro et de faire la grande roue pour électriser une foule. Faut aussi savoir quand et comment bouger.

### BÊTES DE SCÈNE

La présence sur scène de Caféine a paru d'autant plus terne que le groupe qui lui a succédé était composé de vraies bêtes de scène : Les Respectables. Avec un sens inné du *show*, une bonne maîtrise de l'espace, des numéros bien rodés et des musiciens charismatiques, le quatuor a allumé la foule en deux mots et trois accords de guitare.

Bien que leur répertoire de chansons se soit enrichi de morceaux francophones, le groupe de Québec n'en a livré que deux ou trois échantillons, se cantonnant surtout dans leurs succès comme *Christine*.



Le chanteur et bassiste de Noir Silence s'offrait au public pour la dernière fois en compagnie des autres membres de la formation.

## L'interurbain à 10¢ sort de chez vous.



Maintenant, sur votre téléphone cellulaire comme à la maison, payez seulement 10¢ la minute pour les interurbains que vous faites le soir et le week-end, n'importe où au Canada. Il suffit d'être abonné au plan d'économie Simplitel<sup>SM</sup> et au service UniContact<sup>SM</sup> Bell ou à un forfait admissible de Bell Mobilité.

Composez le 1 877 SORTIE 10. [www.bell.ca/simplitel](http://www.bell.ca/simplitel)

Certaines restrictions s'appliquent.

**Bell**

Communiquez comme personne

# L'heure de l'oiseau

**5** h58. Les yeux à peine décollés, je sors de chez moi. Le brouillard s'accroche encore aux maisons. Un garçon traverse la rue, au loin, portant un sac orange en bandoulière. Un camelot du SOLEIL qui va faire sa tournée? Se peut-il qu'on sème à tous vents notre prose d'aussi bonne heure?

Je tricote dans les rues du quartier Montcalm vers mon point de chute. Un chat pacha assis au beau milieu de la rue Crémazie prend tout son temps pour décamper au risque de se faire écrabouiller. Un beau gars, en bedaine, le T-shirt sur l'épaule, l'air d'avoir couché sur la corde à linge, pousse nonchalamment sa carcasse sur le boulevard René-Lévesque. La matinée sera chaude.

6h10. Je stationne devant un petit jardin sauvage, adossé aux grilles du complexe Saint-Patrick, cette verrue architecturale, cet échec de l'aménagement urbain. Me voilà à mon poste d'observation, sur l'avenue Claire-Fontaine. Me voilà de faction, observant ces maisons aux allures de presbytère, engoncées dans leur solage, confortables pour l'éternité.

6h11. Franchement Ghislaine, t'es folle. Sortir du lit, aussi tôt, pour aller observer une espèce rare d'oiseau, faut être maso. T'es quand même pas ornithologue... Tu ne sais même pas distinguer un aigle d'un moineau.

6h12. Rien à l'horizon. J'allume la radio au 730, CKAC, une station que je capte chaque matin, même si ça grésille comme dans une poêle à frire. Gregory Charles y remplace Paul Areand cet été. Pas mal allumé, le Gregory, en dépit de sa mine d'enfant de choeur. Il a même parfois la langue un peu « sale ». Mais ce n'est quand même pas le genre de bestiole qui me ferait lever à l'heure des coqs,

comme ce matin.

6h15. Rien ne bouge. Les feuilles frémissent à peine. Un drôle d'oiseau ulule. On dirait l'appel d'une corne de brume. Mais je n'y connais rien en chants d'oiseaux. Un garçon passe à vélo devant l'ex-garage Maisonneuve, (une autre incongruité architecturale camouflée sous des façades de vraies maisons). Le garage fermé est encore tout placardé d'étiquettes « En grève ».

6h20. Une fille portant un lourd sac à dos passe à son tour devant le garage. Fausse alerte. Mon estomac gargouille. Je n'ai pas pris le temps de déjeuner. « Si j'aurais su, j'aurais pas v'nu... », comme disait le petit Gibus.

6h27. Je baye aux corneilles. Franchement, Ghislaine, t'es complètement ridicule. T'as l'air d'un détective privé venu écornifler dans une fenêtre pour surprendre quelque amant impétueux...

6h29. Le temps s'étirole. Le soleil n'a pas encore décidé s'il va déchirer le voile de brouillard. Et toujours rien à l'horizon. J'ai dû me lever trop tard pour surprendre l'animal. Je commence à déchanter.

Et soudain, derrière mon épaule gauche, l'oiseau apparaît. Houppette dorée. Plumage noir. Un oiseau rare.

C'est Lorraine Parent, une abonnée du SOLEIL qui m'a mis sur sa piste. L'hiver dernier, elle a publié une lettre dans l'opinion du lecteur, remer-



Ghislaine Rheault  
GRheault@lesoleil.com

çant son camelot, Louis-Julien Paquette, pour ses gestes attentifs. Car certains matins, elle trouvait, sur sa galerie, devant sa porte, une lune souriante dessinée dans la neige fraîche. Elle lui disait merci de trouver la gentillesse et l'énergie d'égayer ainsi sa journée. « Elle est si belle ta lune que personne ne veut marcher dessus », écrivait-elle.

Deux jours après la publication de sa lettre, elle trouve dans sa boîte une carte du camelot, portant des dessins, en guise de merci.

Mais ce livreur de journaux, elle ne le connaît pas. Elle paie son abonnement tous les six mois. Quand elle se lève, il est déjà disparu. Alors, elle se dit, il faut que je sache qui c'est, il faut que je le voie.

Un matin, elle se lève tôt et l'attend. « Je l'aperçois, la tuque sur les oreilles. J'ouvre la porte, je l'interpelle. Aie, aie, C'est toi mon c... » Il se retourne. Mais erreur! C'est une jeune femme.

— Comment, c'est vous le camelot? — Enfin, oui... En fait, je suis sa mère. Comme il a plusieurs copies du journal à livrer, du Bon Pasteur à la Basilique, je l'aide un peu.

Elle apprend alors que la jeune mère est graphiste. Sans emploi. Que cette marche matinale fait son bonheur. Ça sent bon. C'est sa méditation du matin. Si elle trouvait un emploi, elle continuerait de livrer le journal...

Les mois ont passé. La neige a fondu. Entre-

temps, la jeune femme a posé sa candidature pour un poste qu'elle espérait très fort décrocher. Mais ça n'a pas marché. Elle continue sa tournée matinale. Il est arrivé qu'elle trace une lune, à la craie. Puis quand la galerie a été repeinte, elle a accroché un mobile à la lumière. Elle continue d'ensoleiller les jours qui passent, d'enrichir le quotidien, à tout petits coups d'ailes et de menues délicatesses.

C'est cette oiselle matinale que je voulais surprendre. Je l'ai aperçue au moment où elle allait déposer le SOLEIL aux dernières portes. Je l'ai regardée s'avancer, d'un pas tranquille et serein, dans ses confortables sandales, les cheveux blond platine coupés court sur la nuque, portant un grand T-shirt noir.

Une dame pomponnée, maquillée, a traversé la rue pour aller prendre l'autobus. Un monsieur est sorti sur le perron de son commerce pour balayer. L'oiselle « camelote » à la houppette dorée, au plumage d'ébène a tourné au coin et repris sa marche, pensive, le sac léger, en direction est, sur la rue Maisonneuve. Je n'ai pas osé interrompre sa méditation... Je l'ai laissée s'envoler.

C'était l'heure de l'oiseau, l'heure gris perle. L'heure où les camelots s'en vont déjeuner. L'heure où les mères et les oiseaux rapportent la becquée au nid familial.

Cette chronique régulière reviendra fin août. Entre-temps, je plonge la semaine prochaine dans la nostalgie: celle de la Superfrancofête de 1974. Si vous avez des souvenirs de cet événement, souvenirs rigolos, croustillants ou touchants, faites-les moi connaître. Je vous réserverai peut-être une petite place.

## EN BREF

### Sauvé de la cellule par son fort gabarit

Les policiers de Québec auraient bien voulu incarcérer un trafiquant de drogue qu'ils ont arrêté jeudi soir, mais à 450 livres, Michel Racine, 59 ans, ne pouvait tout simplement pas passer la nuit sur un petit lit de cellule. Le colosse a donc pu dormir dans le confort de sa résidence de Beauport avant de comparaître hier au palais de justice pour y être accusé de quatre chefs de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic et de possession de biens criminellement obtenus. Le transport du détenu s'est aussi avéré problématique. Comme Michel Racine ne pouvait prendre place dans une autopatrouille, les policiers ont dû utiliser une mini-fourgonnette. L'homme a été arrêté par les policiers de RAM qui ont trouvé chez lui une bonne quantité de haschich et de marijuana ainsi qu'une somme de plus de 1500 \$ et une liste de clients. Il ne serait relié à aucun groupe criminel. Le procureur de la Couronne M<sup>r</sup> Michel Grenier ne s'est pas opposé à la remise en liberté de l'homme, dénué d'antécédents judiciaires. Michel Racine reviendra devant la cour le 9 août pour la divulgation de la preuve. I.M.

### Camionneur décédé

Le conducteur d'une bétonnière qui avait été grièvement blessé lorsque son véhicule lourd s'est renversé lundi à Saint-Henri de Lévis a rendu l'âme à l'hôtel-Dieu de Québec hier. Louis Fiset, 28 ans, travaillait pour la Compagnie Béton Miroc. L.-J.P.

### Fatal 180 degrés

Un jeune adepte de motomarine a trouvé la mort jeudi sur le lac Kénogami, près de Jonquière. Jean-Michel Ruel, 23 ans, s'amusait sur le lac avec deux de ses copains qui conduisaient aussi des « sea-doo ». Une jeune femme de Jonquière l'accompagnait sur le véhicule de plaisance. Lorsqu'il a effectué une brusque manoeuvre, faisant tourner la motomarine à 180 degrés, le véhicule qui le suivait de près n'a pas pu l'éviter et l'a violemment heurté de plein fouet. Le jeune homme est mort sur le coup. Sa compagne a subi une commotion cérébrale, mais a rapidement été traitée pour ses blessures. Autre

conducteur s'en est sauvé avec un choc nerveux. L.-J.P.

### Incendie à Ciment Saint-Laurent

Quatre heures et demie de travail: un incendie qui s'est déclenché hier à 7h54 dans un bâtiment désaffecté de Ciment Saint-Laurent n'aura demandé rien de moins à 15 policiers-pompiers de la ville de Lévis. Le brasier aurait pris naissance dans des débris de bois et de pneus qui se trouvaient dans un corridor souterrain qui reliait l'édifice du 7 rue Gagnon à Lévis à d'autres bâtiments. Voyant de la fumée s'échap-

per du toit de l'édifice, les pompiers ont eu de la difficulté à localiser le foyer de l'incendie. L'étendue des dommages et les causes de l'incendie sont encore inconnues. Une enquête sera menée. Personne n'était sur les lieux lors de l'événement. L.-J.P.

### Deux motocyclistes tués à Port-Daniel

À la suite du décès de deux motocyclistes, un conducteur a été accusé d'ivresse au volant hier. Les deux victimes ont été happées mortellement jeudi après-midi sur la route 132 près de la municipalité de Port-

Daniel en Gaspésie. Aline O'Connor, 48 ans et John Young, 50 ans de Grande-Rivière circulaient sur la même motocyclette lorsqu'une camionnette, contenant trois passagers, les a heurtés violemment en effectuant un virage à gauche. Le conducteur de ce véhicule, Dean McDavid, 28 ans, de Port-Daniel a été immédiatement arrêté après avoir refusé de subir un alcootest. Il a comparu hier au palais de justice de New Carlisle. Il doit faire face à des chefs d'accusation de conduite avec les capacités affaiblies causant la mort, refus de fournir un échantillon d'haleine et méfaits publics. Il restera incarcéré jusqu'à son retour devant le juge le 3 août pour son enquête sur remise en liberté. L.-J.P.

**Chevrolet Pick-Up S-10 LS 99** cabine régulière

**198\$/mois\***

| Comptant | Mensualité* |
|----------|-------------|
| 0*       | 248*        |
| 1000*    | 218*        |
| 2000*    | 198*        |

\* Location 36 mois, 60 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

**MARLIN** CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.

2145, Jean-Talon Sud Québec, 688-1212

**ERRATUM**

Une erreur s'est glissée dans le programme officiel des Fêtes de la Nouvelle-France encarté dans Le Soleil d'aujourd'hui. Le jeudi 5 août à 21h, prenez note que **«L'EFFIGIE sera OBLIGATOIRE» pour le Bal de l'intendant.**

Mille excuses pour cette erreur.

LES FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE

**Mon lac**

Le Lac Clair, c'est un choix de domaines riverains exceptionnels de 45 000 pieds carrés et plus, dont un minimum de 165 pieds de façade sur le lac. À partir de 40 000 \$. À une heure de Québec via la 40, sortie Saint-Marc des Carrières, direction Saint-Alban.

(418) 650-5577 / (418) 871-0253  
Nouveau site internet: <http://www.iquebec.com/lacclair/>

**Lac Clair**

**SAISON DES SOLDES**

**LA DOUCEUR FIELDCREST À 50%**

Jusqu'au 6 septembre 1999, achetez un 1<sup>er</sup> ensemble (débarbouillette, serviette à main et serviette de bain à 36,97 \$) et obtenez le 2<sup>e</sup> à moitié prix.

**Solde 10 jours seulement.**

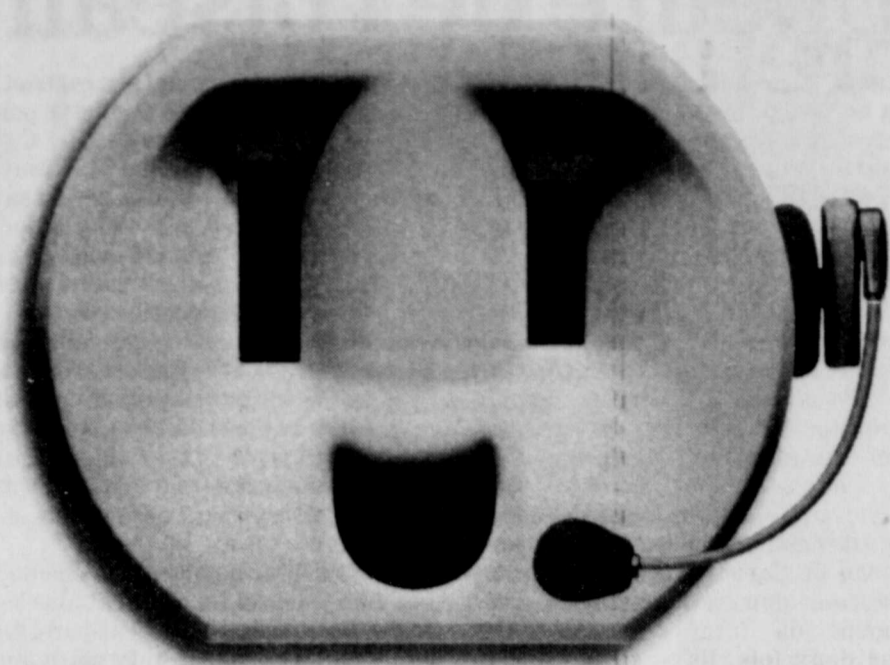
Économisez 25% sur une foule d'articles de décoration.

Marchandise sélectionnée

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537  
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537  
PLACE STE-FOY (418) 652-4537  
[www.lesailles.com](http://www.lesailles.com)

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir



## Quelques précisions au sujet de notre facturation

Cher client,  
Chère cliente,

Le conflit de travail que nous vivons depuis le 5 mai nous oblige à baser votre facture sur une estimation de votre consommation. Cette mesure vise à vous éviter de ne pas être facturé pendant une trop longue période. En effet, comme nos relevés sont en grève, nous ne pouvons malheureusement pas effectuer la relève de l'ensemble de nos trois millions de compteurs.

### Notre méthode d'estimation

Notre méthode d'estimation est éprouvée et s'appuie sur des facteurs précis : la température, votre consommation annuelle, votre consommation **pour la même période** l'année dernière et, enfin, le nombre de jours de facturation. Par conséquent, le montant que vous avez à payer est très proche de la réalité. Comme le conflit se prolonge, nous assurons, de jour en jour, un suivi rigoureux en vue de limiter les écarts possibles de facturation.

### En cas d'écart, nous rajusterons votre facture

Compte tenu du très grand nombre de factures que nous émettons, il est possible que des écarts se produisent. Le cas échéant, votre facture sera corrigée dès que nous obtiendrons le relevé de votre consommation réelle, à la fin du conflit.

Toutefois, si vous avez constaté un écart important, vous pouvez nous transmettre le relevé de votre compteur (vous n'avez qu'à noter la position des aiguilles des cadrans) par l'intermédiaire de notre site Internet ([www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)). Vous pouvez également communiquer avec le Service à la clientèle de votre région par la poste ou par téléphone. Nous pourrions ainsi vous faire parvenir une nouvelle facture basée sur votre consommation réelle et rajuster, en conséquence, le montant à payer.

### Et les intérêts ?

Vous avez versé des sommes en trop ? En raison du contexte exceptionnel, les intérêts pourront vous être remboursés ou être portés au crédit de votre compte à la fin du conflit.

### Vous profitez de notre mode de versements égaux ?

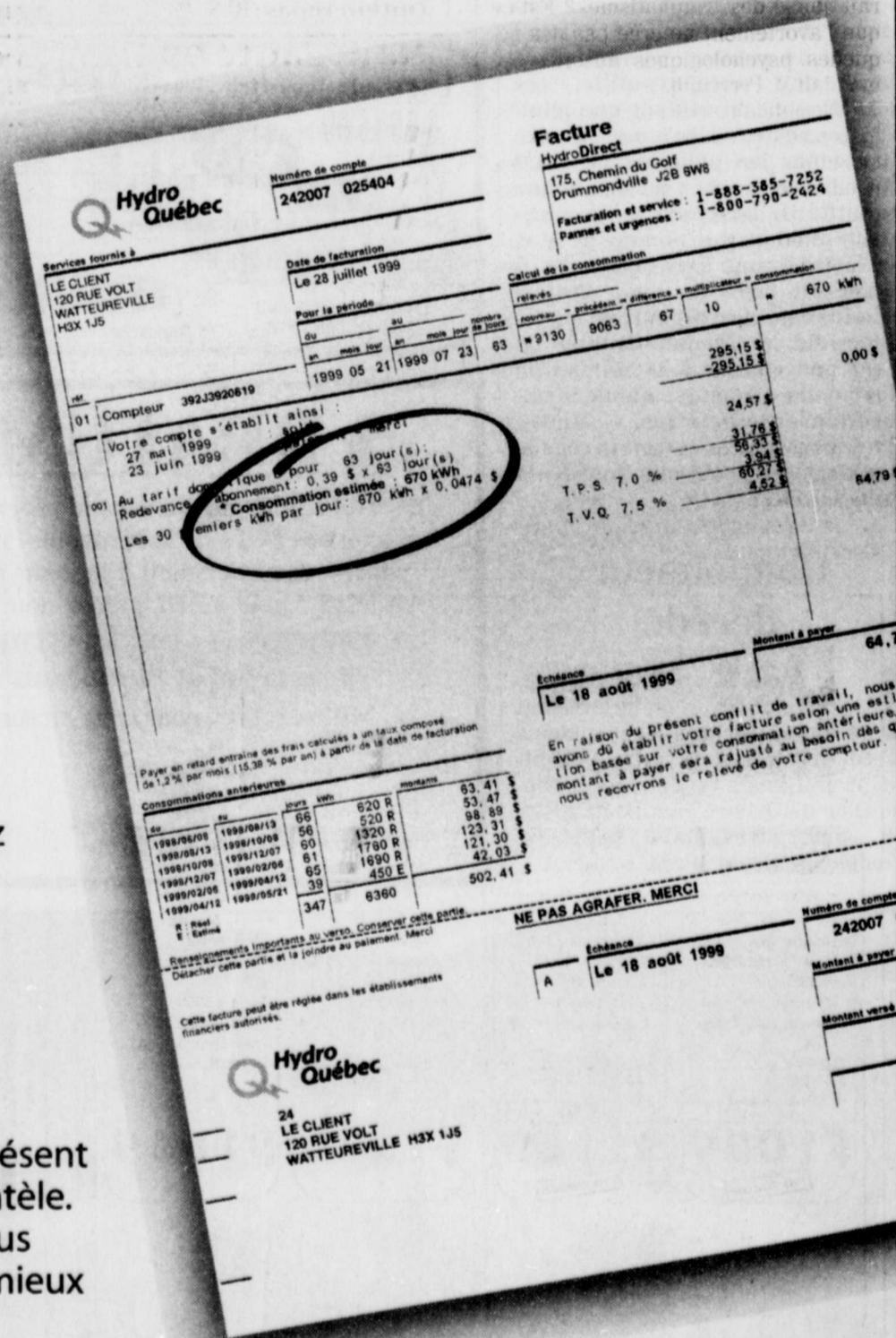
Si, comme plus de un million de nos clients, vous adhérez à notre mode de versements égaux, il vous suffit de continuer à payer le même montant chaque mois ; ce montant sera ultérieurement révisé tel que le prévoit ce mode de paiement.

### Merci de votre compréhension

Nous sommes tout à fait conscients de l'impact que le présent conflit de travail a sur la qualité de notre service à la clientèle. Aussi, d'ici à ce que la situation revienne à la normale, nous déployons tous les efforts nécessaires pour répondre le mieux possible à vos besoins.

Les Services à la clientèle

 **Hydro  
Québec**



**Hydro Québec**  
242007 025404

Services fournis à  
LE CLIENT  
120 RUE VOLT  
WATTEVILLE  
H3X 1J5

Date de facturation  
Le 28 juillet 1999

Pour la période  
du 1999 05 21 | 1999 07 23 | 63 jours

Calcul de la consommation  
retrouvé - précédent = différence x multiplicateur = consommation  
9130 9063 67 10 = 670 kWh

01 Compteur 3922020819

001 Au tarif de consommation  
abonnement: 0.39 \$ x 53 jour(s)  
Redevance \* Consommation estimée: 670 kWh  
Les 30 premiers kWh par jour: 670 kWh x 0.0474 \$

Montant à payer 64.70 \$

Le 18 août 1999

NE PAS AGRAFER. MERCI!

Hydro Québec  
24  
LE CLIENT  
120 RUE VOLT  
WATTEVILLE H3X 1J5



# Vente FIN DE SAISON



**Souliers de golf - 15% à - 50%**  
**Sacs de golf - 15% à - 30%**

**Vêtements 1999 - 45%**

**Balles Max Fli Xout 9<sup>99</sup> / douz**

**3 bois / 8 fers Précision homme et femme oversize stainless 249<sup>99</sup>**

Autres spéciaux sur place

Les plus grandes marques aux meilleurs prix garantis. Callaway, Yonex, Wilson, Taylor Made.

Ca vaut le déplacement \$\$\$

Autoroute 20, sortie 325 sud - 838-0030

## Vous êtes ménopausées

et avez un taux de cholestérol élevé, ceci pourrait vous intéresser

Volontaires demandées pour participer à une étude clinique portant sur l'efficacité d'une hormonothérapie de remplacement sur le cholestérol.

Si vous êtes intéressées à participer à cette étude, vous devez:

- Être en bonne santé
- Être ménopausées depuis au moins 6 mois (avec ou sans hystérectomie)
- Ne pas avoir pris d'hormonothérapie depuis 1 mois
- Ne pas avoir pris de médication pour le cholestérol depuis 1 mois

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec **Sonia de Foy, infirmière de recherche** au **650-2295**



[www.lesoleil.com](http://www.lesoleil.com)

## PARC CARTIER-ROBERVAL

# La mairesse fait le point

JULIE LEMIEUX  
Le Soleil

CAP-ROUGE — La mairesse de Cap-Rouge, Michèle Bouchard-Rousseau, contre-attaque afin de convaincre ses citoyens du bien-fondé du projet d'aménagement du parc Cartier-Roberval.

À partir d'aujourd'hui, les résidents de Cap-Rouge recevront par courrier une lettre de la mairesse leur expliquant les enjeux de ce projet de 800 000 \$, qui ne fait pas l'unanimité au sein de la population.

« Je voulais faire le point car il y a eu de la désinformation à ce sujet pendant mon absence, dit-elle.

« Je n'ai pas l'habitude de me cacher quand je développe un projet. Tout est clair et je voulais que la population le sache », a-t-elle expliqué au SOLEIL.

Selon la mairesse, les citoyens ne subiront aucune hausse de taxes et la municipalité ne devra aucunement s'endetter pour aménager ce parc. Car le gouvernement fédéral paiera une bonne partie de la facture et la Ville possède dans son compte les 375 000 \$ qui seront nécessaires pour la réalisation du projet.

### FIRME PRIVÉE

M<sup>me</sup> Bouchard-Rousseau a dû retenir les services d'une firme privée pour se défendre contre les attaques de certains citoyens et mettre en place un plan de communication.

La Ville a aboli le poste d'agent de communication, l'an dernier, et la mairesse assure que l'octroi d'un contrat ponctuel à une firme spécialisée coûte moins cher qu'un employé permanent.

Quant à l'envoi postal, il impliquera pour la Ville des frais de 300 \$.

Il n'y aura pas de hausse de taxes selon la mairesse

## LIGNES PRIVÉES Partout au Québec d'ici 2002

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Bell Canada offrira d'ici 2002 le service de ligne privée à tous ses 17 000 clients qui sont encore desservis par des lignes téléphoniques à plusieurs abonnés. La région de l'Amiante sera cependant parmi les dernières à bénéficier de ces améliorations.

Louis Arsenault, directeur des relations avec les médias chez Bell, explique que la compagnie a, depuis janvier 1998, fait passer de 25 000 à 17 000 le nombre de ses abonnés québécois desservis par une ligne partagée.

### 200 MILLIONS \$

Le Programme de rehaussement du service téléphonique local, dans lequel Bell a investi 200 millions \$, vise à offrir le service monoligne à l'ensemble de la clientèle au plus tard en décembre 2001.

La région de l'Amiante dont l'un des résidents, Jacques Thériault, réclame à grands cris une ligne privée depuis nombre d'années, devra cependant attendre au troisième trimestre de 2001 avant de se retrouver au même niveau que les autres régions du Québec.

« Comme la plupart de ces ajustements doivent se faire en milieu rural, nous ne pouvons pas faire tous les travaux à la fois. Ceux de la région de l'Amiante seront réalisés à la fin du calendrier », a expliqué M. Arsenault.

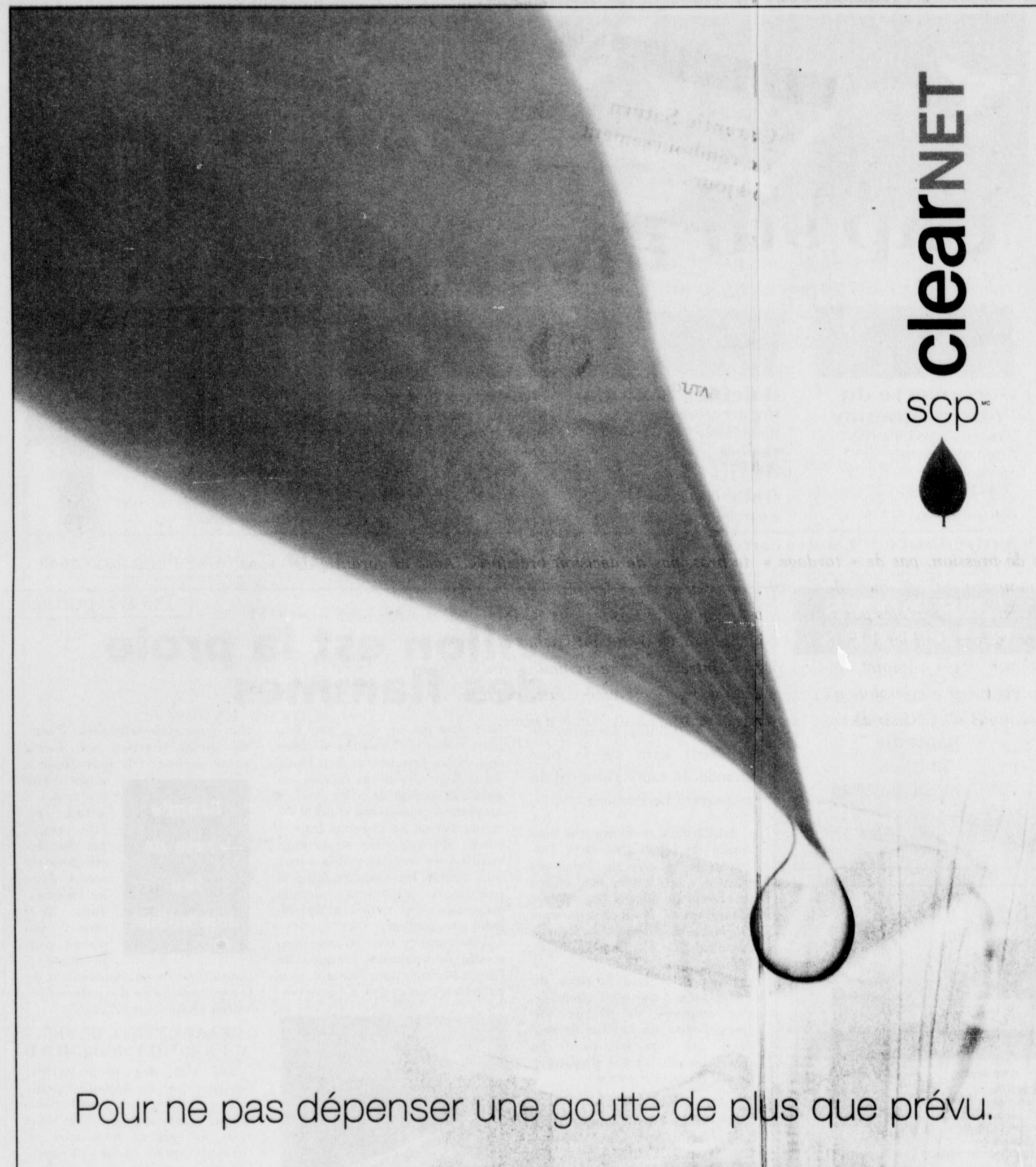
### ÉCHEC DE PROXIMITY

Le projet Proximity, une technologie sans fil qui avait été testée dans la région de l'Amiante il y a quelques années, aurait pu accélérer les choses mais s'est finalement révélé être un lamentable échec.

« Cette technologie n'était pas du tout adaptée à la topographie vallonnée de l'Amiante », a-t-il poursuivi.

Finalement, Louis Arsenault souligne que de 50 à 55 % des abonnés desservis par une ligne partagée choisissent de conserver l'ancienne technologie plutôt que d'opter pour le service monoligne.

« Dans plusieurs cas, il s'agit de résidences secondaires et de chalets qui ne sont utilisées que quelques mois par année et dont les abonnés sont satisfaits du service offert. »



Pour ne pas dépenser une goutte de plus que prévu.



Le nouveau service **dis-moi quand** de Clearnet, c'est tout simple: il vous dit quand vous allez dépasser la limite mensuelle que vous vous fixez. C'est le service téléphonique du genre le plus abordable sur le marché; seulement 20 cents la minute, comparativement aux autres services qui facturent jusqu'à 42 cents la minute. Et, il est offert en exclusivité avec notre nouveau téléphone Qualcomm ultra mince d'une valeur de 49,99 \$, à l'achat de 50 \$ de temps d'antenne. Alors, si vous voulez le plein contrôle de vos dépenses à un prix abordable, abonnez-vous à **dis-moi quand**. Pour en savoir plus, visitez notre site au [www.clearnet.com](http://www.clearnet.com) ou composez le 1 888 CLEARNET. Le futur est simple.



|  | Chaque minute d'appel local |
|--|-----------------------------|
| <b>Clearnet SCP</b><br>dis-moi quand/Numérique         | <b>20 ¢</b>                 |
| <b>Cantel AT&amp;T</b><br>Parlez à la carte/Analogique | 42 ¢                        |
| <b>Bell Mobilité</b><br>Prépayé/Numérique              | 35 ¢                        |
| <b>Fido</b><br>Fidomatic/Numérique                     | 35 ¢                        |

maintenant 49,99\$ Cette information est en vigueur depuis le 20 juillet 1999. Les tarifs pourraient changer. Les promotions ne sont pas indiquées.

Le SCP Clearnet est offert au kiosque de Clearnet des Galeries de la Capitale situées au 5401, boul. des Galeries à Québec et chez les marchands participants suivants:

|  |   |   |                               |   |   |
|--|---|---|-------------------------------|---|---|
| <b>Expert-Cell Télécom</b><br>778, rue Commerciale<br>St-Jean-Chrysostome (Québec)<br>Tél.: (418) 839-2200 | <b>Scantech</b><br>450, rue Papin<br>Ste-Foy (Québec)<br>Tél.: (418) 853-1772 | <b>Centre de communications d'affaires Clearnet</b><br>2700, Jean-Perrin, bureau 114<br>Québec (Québec)<br>Tél.: (418) 847-1847 | <b>LA CABINE TELEPHONIQUE</b> | <b>COMPLUCENTRE</b><br>2900, chemin Quatre-Bourgeois<br>Suite 104, Ste-Foy (Québec)<br>Tél.: (418) 656-1738 | <b>Communications CellWeb</b><br>1995, Jean-Talon Sud<br>Ste-Foy (Québec)<br>Tél.: (418) 688-6533 |
|--|---|---|-------------------------------|---|---|

# Les grandes idées Saturn

## LA GARANTIE DE REMBOURSEMENT 30 JOURS

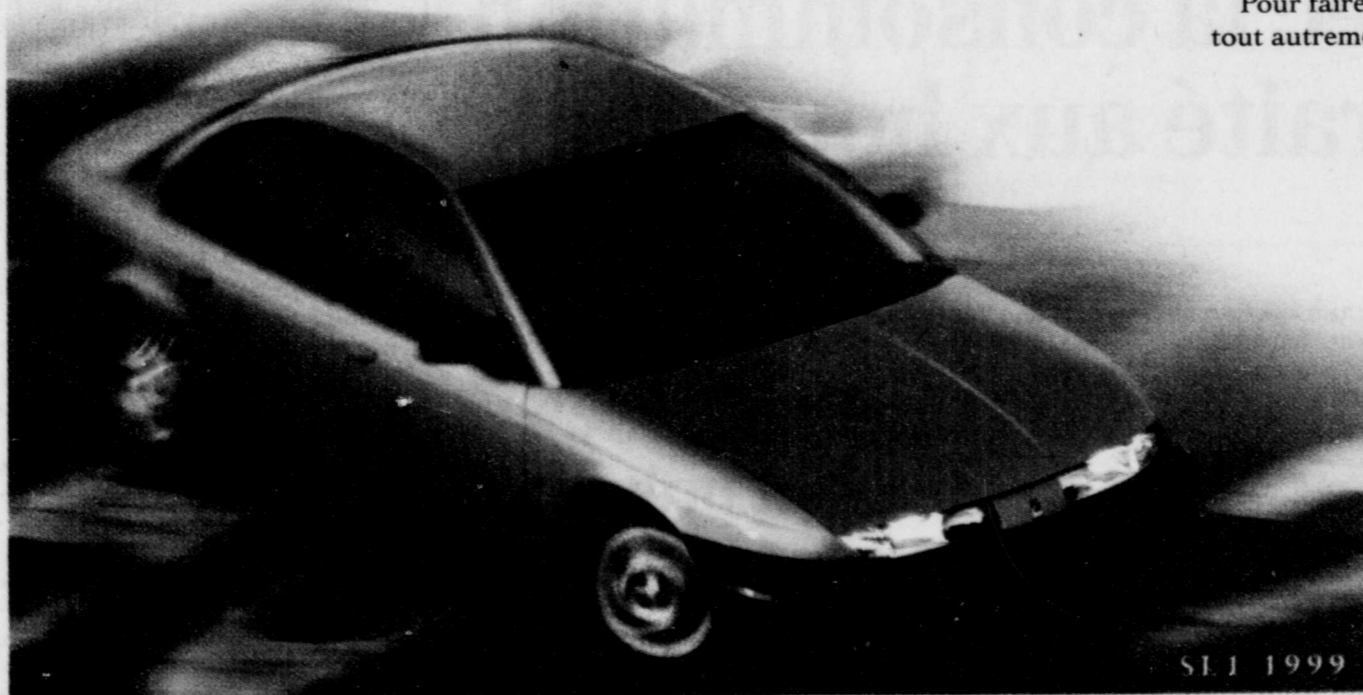
Vous en avez assez de la vente sous pression?



Pas de pression, pas de « tordage » de bras, pas de décision précipitée. Avec la garantie de remboursement 30 jours de Saturn, vous avez tout le loisir de bien évaluer votre choix. En effet, si vous n'êtes pas satisfait, pour quelques raisons que ce soit, vous pouvez rapporter votre voiture dans les 30 jours (ou 2500 kilomètres) suivant l'achat et obtenir un remboursement complet ou l'échanger contre un autre véhicule. Aucun autre constructeur automobile n'en offre autant, parce qu'aucun autre constructeur automobile n'a le désir de vous laisser vraiment le choix comme nous.



Pour faire  
tout autrement



**183 \$/mois\***

Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant  
(transport et préparation à la route inclus)

**14 903 \$†**

†PDSF  
(transport et préparation à la route inclus)

| Vos paiements mensuels*<br>(Boîte de vitesses manuelle) | Votre versement initial<br>ou échange équivalent |
|---|--|
| SL1 1999  | SL1 1999   |
| 183 \$  | 2000 \$  |
| 213 \$  | 1000 \$  |
| 243 \$  | 0 \$   |

Climatiseur 20 \$ de plus par mois • Boîte automatique 17 \$ de plus par mois  
Option 72 000 km disponible • Taux de financement concurrentiel disponible

\*Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,1 %, sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois pour une Saturn SL1 1999 neuve et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 \$ remboursable vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN. [www.saturncanada.com](http://www.saturncanada.com)

Saturn Saab Isuzu de Québec  
765, rue Marais  
Québec  
681-5777

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy  
3330, rue Watt  
Sainte-Foy  
653-1312

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud  
4585, boul. de la Rive-Sud  
Lévis  
835-1888

Saturn Isuzu du Saguenay  
1330, boul. du Royaume  
Chicoutimi  
549-3320

# LE QUÉBEC LE CANADA

INFIRMIÈRES

## La présidente de la FIIQ appelle à la solidarité «L'étalage public de nos différends fait le jeu du gouvernement»

PIERRE APRIL  
Presse canadienne

QUÉBEC — La présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) a lancé, hier, un appel à la solidarité en réaffirmant que la dissidence, si minime soit-elle selon son évaluation, ne sert que le gouvernement.

«Nous sommes profondément convaincus, a expliqué la présidente de la FIIQ au cours d'une conférence de presse, que les seuls moyens d'atteindre nos objectifs d'une convention collective pour toutes les infirmières et tous les infirmiers passent par la solidarité et l'unité face à un gouvernement qui refuse de reconnaître nos besoins, nos responsabilités ainsi que les siennes à l'égard du réseau de la santé et qui est incap-

ble de répondre aux besoins de la population.

« Nous croyons, a-t-elle dit, que cette dissidence et cet étalage public de nos différends font le jeu du gouvernement et que c'est à lui que nous donnons des armes. »

Pour l'instant, M<sup>me</sup> Skene ne se demande pas si elle et ses collègues de l'exécutif doivent démissionner parce que des dissidents d'une dizaine d'établissements, sur un total de 341, ont commencé à remettre leur leadership en question.

« Le Conseil fédéral, a-t-elle précisé, nous a reconfirmé dans nos fonctions de façon très claire. Cette instance nous a majoritairement dit qu'elle avait besoin de nous. J'ajoute que nous avons toutes et chacune été élues par un congrès. Nous y avons obtenu des majorités et je pense que

l'ensemble des délégués s'est rallié à ce moment-là, de la même manière que cela s'est fait depuis le début du processus de négociation. »

Pour la présidente de la FIIQ, qui voit des membres de quelques syndicats affiliés s'en prendre publiquement à son leadership, il faut d'abord concentrer ses efforts dans la relance de la négociation et remettre à plus tard les règlements de compte.

« Ces personnes, incapables de se rallier, choisissent la voie publique pour débattre de leurs besoins, a-t-elle dit, plutôt que de choisir celle qui passe par les instances syndicales. »

Hier, M<sup>me</sup> Skene se demandait si des démissions permettraient vraiment de rallier les dissidents autour des

priorités exprimées par les infirmières et de la décision prise par la majorité des membres du Conseil fédéral de rechercher la médiation.

« Je pense, a-t-elle soutenu, qu'il nous est permis d'en douter. »

**D'abord se concentrer sur la relance des négociations**

La présidente a laissé entendre que des représentants des 550 unités syndicales que comporte la FIIQ ont communiqué avec elle pour lui signifier leur ras-le-bol devant les moyens de pression exercés par les dissidents et, dans certains cas, le maraudage sournois dont elles sont victimes.

Pour l'instant, sur le terrain, les infirmières ont décidé, comme moyen de pression, de consacrer toutes leurs énergies aux malades en laissant tomber toutes les autres tâches qu'on tente de leur imposer.

« Ce qu'on dit, a précisé M<sup>me</sup> Skene, c'est que nous allons justement nous consacrer entièrement aux soins à accorder à nos malades et non pas aux tâches périphériques qui devraient être faites par quelqu'un d'autre. »

M<sup>me</sup> Skene a précisé que la demande de médiation « pouvant conduire à une grève légale » a été déposée mercredi.

Elle a ajouté que l'étude de relativité salariale débutera bientôt. Entretemps, des contacts avec des spécialistes ont été amorcés en vue de réaligner la stratégie de négociation.

Une consultation sur les priorités des infirmières sera amorcée au cours des prochaines semaines et les résultats seront soumis en Conseil fédéral les 30 et 31 août à Québec.

## En route pour le Kosovo



Le premier contingent canadien de policiers civils à partir pour le Kosovo s'est offert une petite photo de famille, à l'extérieur du Collège canadien de la police, hier, à Ottawa. Les 28 policiers ont été recrutés à la Gendarmerie royale du Canada, au sein de la Police provinciale de l'Ontario ainsi que dans les corps policiers municipaux de Toronto et de Hull. Le contingent s'envolera d'Ottawa demain.

CANCER DU SEIN

## Un lien avec la consommation de bœuf traité aux hormones

DENNIS BUECKERT  
Presse canadienne

OTTAWA — La consommation de bœuf traité aux hormones pourrait expliquer que les jeunes filles atteignent la puberté à un âge plus précoce qu'auparavant tout en constituant un facteur de risque important de contracter un cancer du sein, soutiennent des chercheurs prenant part à une conférence internationale sur cette maladie, à Ottawa.

Il est « très vraisemblable » que les résidus d'hormones contenus dans le bœuf nord-américain aient quelque chose à voir avec le commencement précoce de la puberté chez les filles, ces dernières décennies, a indiqué Carlos Sonnenschein, de l'école de médecine de l'université Tufts, à Boston.

« Il n'existe aucune autre raison pouvant expliquer cela », a déclaré M. Sonnenschein en entrevue, hier.

Selon les pédiatres, l'âge moyen des premières menstruations a progressivement reculé au fil des décennies, étant passé de 14 ans, en 1900, à 12 ans et demi, actuellement.

L'arrivée avancée de la puberté se traduit par un risque de cancer du sein plus élevé, selon M. Sonnenschein.

« La durée et le degré d'exposition aux œstrogènes (une catégorie d'hormones) est l'un des facteurs de risque les plus significatifs de carcinogénèse du sein », a-t-il expliqué.

« Plus l'exposition est prolongée, plus l'incidence est élevée. Ainsi, si vous diminuez l'âge de la première apparition des règles (...) vous courez un plus grand risque », a ajouté le spécialiste.

Les producteurs de bétail du Canada et des États-Unis se servent des hormones afin d'augmenter le poids des bêtes avant que celles-ci ne soient envoyées à l'abattoir. Elles sont actuellement au cœur d'une importante dispute commerciale opposant les États-Unis à l'Union européenne.

Selon Annie Sasco, de l'Agence internationale de recherche sur le cancer, à Lyon, en France, d'autres études sur la question sont nécessaires, mais il apparaît logique que le bœuf traité aux hormones puisse avoir des conséquences sur le commencement de la puberté.

« Toute exposition à un haut degré d'hormones est liée à un début précoce de la puberté. Il est nécessaire de s'y attarder davantage, mais c'est logique », a-t-elle déclaré.

Le lien entre le cancer du sein et les résidus d'hormones contenus dans le bœuf demeure à établir, et il est probablement mince, a néanmoins estimé M<sup>me</sup> Sasco.

« Nous avons toutes des œstrogènes et nous avons besoin

des œstrogènes. Ils sont nécessaires à la vie, pour que nous puissions être ce que nous sommes. Nous ne pouvons dire: "Interdisez les œstrogènes", a-t-elle déclaré en présence d'un auditoire essentiellement féminin.

« Par notre diète et l'exercice physique, nous devons toutes maintenir nos taux (d'œstrogènes) à un niveau peu élevé. Mais il est nécessaire de mettre les choses en perspective (...) sans sombrer dans une panique totale. »

## Un coussinet préventif mis en marché

OTTAWA (PC) — Un simple coussinet en plastique réutilisable permettant aux femmes de détecter plus facilement les grosseurs suspectes au sein sera mis en vente au Canada à compter du mois prochain.

Lors d'un colloque international sur le cancer du sein tenu à Ottawa, une chirurgienne du Maryland a déclaré hier que le coussinet « Sensability » permettra de sauver des vies, puisque les femmes seront en mesure de détecter plus tôt les excroissances au sein, avant que le cancer ne se propage. « La découverte précoce de la maladie améliore les chances de survie », a souligné la docteure Katherine Alley.

Le coussinet, une rondelle mince en plastique qui glisse facilement sur la peau, coûtera entre 30\$ et 35\$ dans les pharmacies canadiennes. Il sera vendu sans ordonnance et s'accompagnera d'une cassette vidéo explicative.

La D<sup>r</sup> Alley, qui pratique au Suburban Hospital de Bethesda, précise que le coussinet n'est pas conçu pour remplacer l'auto-examen des seins traditionnel, mais peut être un accessoire complémentaire. « Il permet de déceler les grosseurs plus facilement. »

Les Nord-Américaines n'ont pas recours suffisamment à l'auto-examen des seins. « Seulement 25% des femmes examinent régulièrement leurs seins », a-t-elle déclaré mardi à Ottawa. « Environ 35 à 40% des patientes que je rencontre découvrent elles-mêmes qu'elles ont une grosseur au sein. C'est donc un accessoire fort utile. »

La D<sup>r</sup> Alley a appris l'existence du coussinet un jour où elle avait de la difficulté à détecter une excroissance qu'une patiente disait avoir découverte en utilisant le Sensability. La grosseur n'apparaissait pas sur la mammographie, et la chirurgienne localisa finalement une excroissance d'un centimètre, qui s'avéra être une tumeur cancéreuse.

**Seulement 25% des femmes examinent leurs seins**

SÉCURITÉ SUR LES ROUTES

## Plus de patrouilleurs maintenant

### Cannavino rappelle au gouvernement ses engagements de 1997

LAURA-JULIE PERREAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les camionneurs peu effrayés par les patrouilleurs de la Sûreté du Québec? Tony Cannavino, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), n'a pas digéré les insinuations du ministre des Transports, Guy Chevrette, après le tragique accident de Saint-Michel de Bellechasse. « Nos agents font très bien leur travail. Mais c'est vrai qu'il manque de policiers sur les autoroutes, on le souligne, on le note ». Du coup le leader syndical rappelait au gouvernement ses engagements de 1997.

Cette année-là, lorsque le contrôle des autoroutes a été confié à la Sûreté du Québec, il avait été entendu que de nouveaux policiers seraient embauchés pour permettre un meilleur contrôle des autoroutes, notamment dans les zones de réfection des routes, expliquait hier le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec lors d'un entretien téléphonique.

Or, deux ans plus tard, « nos effectifs n'ont pas augmenté », remarque le leader syndical. « Ça fait partie de nos revendications. La partie patronale nous offre 150 policiers de plus sur trois ans. Pour nous, c'est inacceptable. Ils doivent être embauchés dès cette année, pour la sécurité des vacanciers », plaide celui qui a entamé dernièrement les négociations avec le gouvernement au nom des 3750 policiers syndiqués. Cependant, c'est l'ajout de 125 contrôleurs routiers de la SAAQ qu'a suggéré le ministre des Transports cette semaine.

RENCONTRE DEMANDÉE

M. Cannavino dit avoir logé plusieurs appels pour rencontrer M. Chevrette afin d'aborder la question du nombre de policiers et pour remettre sur la table un mémoire qui avait été produit par les siens l'an dernier. Le document prônait le regroupement des contrôleurs routiers et des patrouilleurs sous l'aigle de la Sûreté du Québec. « Ça serait beaucoup plus efficace et nous pourrions ainsi multiplier le nombre d'interventions ». Mais, dit-il, ses appels sont restés sans retour.

Au cabinet du ministre, on nie cette affirmation. « J'ai offert à M. Cannavino de le rencontrer avec le cabinet, mais il veut rencontrer le ministre. M. Chevrette est trop occupé pour l'instant », soutenait l'attaché politique du ministre, Denis Michaud.



Tony Cannavino, président de l'APPQ.

M. Cannavino refuse que les policiers portent le blâme pour le carambolage monstre qui est survenu samedi dernier sur la 20, causant quatre morts et 11 blessés et impliquant un camion lourd. « Chacun a son mandat, la signalisation, les policiers, les contrôleurs. Ce n'est pas essentiel qu'il y ait un véhicule de patrouille partout où il y des réparations ».

Même son de cloche chez les patrons de la SQ. Michel Capistran, conseiller à la direction de la Sûreté du Québec croit que toutes les parties impliquées dans des événements malheureux comme celui de Saint-Michel doivent s'asseoir pour discuter des améliorations à apporter pour accroître la sécurité sur les autoroutes québécoises. « Il ne faut pas pointer du doigt un groupe ou un autre ». Restant prudent, M. Capistran ne voulait pas commenter les déclarations du ministre. « Nous allons bien les étudier avant ».

Du côté du syndicat, on se montrait plutôt ouvert à l'idée d'abaisser la vitesse permise aux camionneurs à 90 km/h. « Si ça peut améliorer la sécurité des automobilistes, nous, nous ferons respecter la loi. »

**Les policiers refusent de porter le blâme pour le carambolage sur la 20**

## Plus d'étudiants éprouvent des difficultés à rembourser leur prêt

OTTAWA (PC) — Un étudiant sur trois qui a quitté l'école postsecondaire en 1995-1996 a de la difficulté à rembourser son prêt la première année, contre un étudiant sur cinq en 1990-1991.

C'est ce que démontre une étude de Statistique Canada sur le Programme canadien de prêts aux étudiants dévoilée hier, qui précise que de plus en plus d'étudiants empruntent davantage vu leurs difficultés à rembourser leur dette étudiante.

L'étude ajoute que le gouvernement fédéral a dû payer 103,9 millions \$ à des institutions financières pour couvrir le solde du capital à recouvrer par plus de 17 000 étudiants du groupe de 1990-1991 en défaut de paiement. À la fin de 1997, 36,9 millions \$ de ce montant avaient été récupérés par le biais d'agences de recouvrement.

La proportion d'étudiants en défaut de paiement lors de la première année de remboursement était de 17,6 % pour le groupe de 1990-1991, alors que ce taux est passé à 21,8 % pour celui de 1995-1996.

### FAILLITE

L'étude estime que le défaut de paiement des prêts est de plus en plus attribuable à la faillite. Cependant, la Loi sur la faillite et sur l'insolvabilité a été modifiée en 1998 de telle sorte que

les étudiants ne peuvent se libérer de l'obligation de rembourser leur prêt d'études par la faillite que 10 ans après avoir terminé leurs études.

Selon Statistique Canada, la proportion d'emprunteurs capables de rembourser leur prêt rapidement a diminué de plus de 50 % au cours de la période de six ans.

Pour la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE), ces résultats confirment que les problèmes ont débuté au moment où le

### «L'éducation postsecondaire est en crise et le gouvernement s'entend avec les banques pour l'empirer»

gouvernement fédéral a commencé à couper les paiements de transfert aux provinces.

Dans un communiqué du FCEE, le représentant de la Colombie-Britannique et du Yukon, Michael Conlon, affirme que la lourdeur des dettes décourage les familles à faible et moyen revenu d'envoyer leurs enfants au collège ou à l'université.

M. Conlon a aussi critiqué Ottawa pour avoir mis au point un système de vérification de crédit pour les étudiants qui demandent un prêt, ce qui compliquera l'obtention d'une aide financière pour certains étudiants. Les vérifications commenceront ce mois-ci.

« Ces chiffres concernant les dettes étudiantes démontrent que l'éducation postsecondaire canadienne est en crise et le gouvernement s'entend avec les banques pour l'empirer », estime M. Conlon.

## ENQUÊTE SUR LA CROATIE

# Le milieu de vie des soldats recréé et analysé

OTTAWA (PC) — La commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les problèmes de santé des casques bleus qui se trouvaient en Croatie en 1993 songe à demander à des techniciens de l'armée de faire brûler des carcasses de mouton en décomposition et de tirer des obus de type soviétique dans des sacs de sable remplis de bauxite.

Le colonel Howard Marsh, qui préside la commission, compte ainsi découvrir quel genre de mélange toxique de gaz et de poussière a pu en résulter. Certains militaires se sont plaints de problèmes de santé et craignent d'avoir été empoisonnés à la bauxite et aux BPC.

« Nous n'allons pas nous limiter à la bauxite et aux BPC », a déclaré hier le colonel Marsh lors d'une entrevue accordée à La Presse canadienne. « Je veux que nous examinions aussi les munitions soviétiques, la terre brûlée, les égouts détruits, les fils électriques, les transformateurs, les substances qui se consomment, la chair humaine et animale en décomposition. »

Il se dit curieux de savoir ce qui se produit lorsqu'une salve d'artillerie explose dans des sacs de sable remplis de bauxite, comme ceux qui servaient à protéger les casques bleus contre les tirs d'obus.

S'il existe des données informatiques sur les substances qui se dégagent des carcasses qui brûlent, elles pourront être utilisées, sinon les

conditions qui existaient à ce moment seront recréées, indique-t-il.

Des chercheurs canadiens sont actuellement en Croatie afin de prélever des échantillons du sol dans les régions où se trouvaient les militaires. Le colonel Marsh veut leur demander d'examiner également le plastique que les Soviétiques utilisaient pour la fabrication des téléphones, et les explosifs que les Croates mettaient dans les obus.

La commission doit également tenter de découvrir pourquoi des documents faisant état de l'exposition de certains soldats aux BPC et à la bauxite ont été retirés de leurs dossiers médicaux, et qui est à l'origine de cette disparition.

Le colonel rejette la possibilité que l'on ait tenté d'étouffer l'affaire. Selon lui, le fait que l'on ait tardé à s'occuper des plaintes et à obtenir des échantillons pourrait être attribuable au fait que le personnel des forces armées est de plus en plus réduit et surchargé de travail.

Peut-être découvrira-t-on qu'il n'y a eu aucune menace environnementale, dit-il. « Au meilleur de ma connaissance, il y avait près de 2200 personnes (en Croatie). Je crois que seulement l'une d'elles a dit souffrir de problèmes de santé. Les gens croient qu'il y en a d'autres et certains disent avoir des listes, mais je n'ai encore rien vu de tout cela. »

## Le Parti Égalité dépose une plainte à l'UNESCO

OTTAWA (PC) — Le Parti Égalité a déposé une plainte cette semaine à l'Unesco pour contester les dispositions de la loi 101 à l'égard de l'accès aux écoles anglaises.

Le groupe de défense des intérêts des anglophones prétend que le Québec fait preuve de discrimination linguistique en matière d'éducation.

Le chef du parti, Keith Henderson, a expliqué hier qu'il faudra attendre jusqu'à l'automne pour savoir si la plainte est recevable. À son avis, une fois cette étape franchie, plusieurs années pourraient être nécessaires avant d'obtenir une décision.

Le Parti Égalité prétend que le Québec ne respecte pas une recommandation de l'Unesco sur la discrimination en éducation en n'offrant pas la possibilité aux parents québécois d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix.

En réaction, le vice-président du Mouvement souverainiste du Québec, Gilles Rhéaume, a affirmé qu'il fera lui aussi des représentations à l'Unesco.

Il a d'ailleurs envoyé une lettre cette semaine à l'organisation internationale dans laquelle il soutient que la plainte du Parti Égalité « illustre parfaitement l'esprit colonialiste qui perdure, hélas, dans certains milieux ultra-conservateurs du Québec anglais ».

Selon lui, l'Unesco a bien d'autres dossiers à privilégier que celui du traitement réservé au « groupe linguistique le mieux traité au monde ».

## Sénateurs nuisibles pour l'image du PC

REGINA (PC) — Une nouvelle campagne d'affichage réclamant la démission de deux sénateurs conservateurs reconnus coupables de divers méfaits est une mauvaise chose pour les conservateurs fédéraux, a estimé leur chef, Joe Clark, jeudi à Regina.

M. Clark a reconnu que cette campagne nuisait « probablement » à l'image du parti, ajoutant toutefois qu'il ne pouvait rien y faire.

Les panneaux d'affichage exigent des sénateurs conservateurs Michel Cogger, du Québec, et Eric Bertson, de Saskatchewan, qu'ils remettent leur démission.

Menée dans plusieurs villes à travers le Canada au coût de 8000 \$, cette campagne a été lancée par l'homme d'affaires Guy Desrosiers, d'Edmonton, candidat malheureux à une place au Sénat, l'an dernier.

Le sénateur Cogger, qui est âgé de 60 ans, a été reconnu coupable l'an dernier de trafic d'influence pour avoir accepté 212 000 \$ d'un entrepreneur souhaitant obtenir des contrats gouvernementaux.

Quant à lui, Eric Bertson, âgé de 58 ans, a été reconnu coupable d'avoir violé la confiance du public en floutant les contribuables de 41 735 \$, à la fin des années 80, alors qu'il était vice-premier ministre de Saskatchewan.

Les deux hommes continuent de retirer leur salaire de 75 600 \$ tout en proclamant leur innocence.

## UNE PISCINE AVEC ÇA...!



## CLUB PISCINE LIQUIDE SES PISCINES!

hors terre et creusées, installation immédiate.

Et vous commencez à payer en l'an 2000\*

jusqu'à

# 50%

de rabais

Meubles de jardin

Chauffe-eau

Accessoires de piscines...

# CLUB PISCINE

VANIER

687, boul. Pierre-Bertrand  
687-4270

LÉVIS

5220, boul. de la Rive-Sud  
833-0165

Heures d'ouverture : lundi au mercredi : 9h à 17h30 jeudi et vendredi : 9h à 21h samedi : 9h à 17h dimanche : 10h à 17h

\* Détails en magasin

## MEURTRE D'UNE MONTREALAISE À LONDRES

### Un présumé complice comparait

LONDRES (PC) — Un homme accusé d'avoir été complice du meurtre d'une Montréalaise a comparu hier devant un tribunal de Londres et sera gardé en détention préventive jusqu'au 13 août.

Abdel Wahid, âgé de 24 ans, est accusé de complicité après le fait dans le meurtre de Fatima Kama, dont le corps a été découvert dans une valise le 17 juillet dernier dans un stationnement de l'aéroport d'Heathrow.

Le frère de l'accusé, Youssef Wahid, âgé de 30 ans, a été arrêté à Beyrouth la semaine dernière en rapport avec ce meurtre. Selon la police, la jeune femme a été poignardée à plusieurs reprises avec acharnement.

Abdel Wahid, un homme costaud aux cheveux noirs, était assisté d'un interprète lors de sa comparution.

Le juge a déclaré que le frère de l'accusé (Youssef) était détenu au Liban et pourrait bientôt être appelé à comparaître devant un tribunal britannique. On ne sait toutefois pas encore si Youssef Wahid quittera le Liban, puisque ce pays et la Grande-Bretagne n'ont pas de traité d'extradition.

Fatima Kama, qui était âgée de 28 ans, devait prendre l'avion pour revenir à Montréal le jour suivant et sa famille a rapporté sa disparition en constatant qu'elle n'était pas arrivée. Née au Maroc, la jeune femme avait séjourné à plusieurs reprises à Londres, ces derniers mois, pour y travailler comme chanteuse. Les enquêteurs de la police ont rapporté avoir trouvé des taches de son sang dans le studio qu'elle avait loué d'Abdel Wahid.

La police croit qu'Abdel Wahid a aidé son frère à nettoyer l'appartement, puis qu'il l'a conduit à l'aéroport pour prendre un avion en direction du Liban, le lendemain du meurtre.

## GRÈVE D'UN JOUR DANS SIX HÔTELS DE MONTRÉAL



Marcel Martin, un employé d'entretien de l'hôtel Ruby Foo's, à Montréal, a participé à sa façon au débrayage des employés d'hôtellerie, hier, en arborant un chapeau représentant une mouffette. L'explication? Sa « dernière convention collective dégageait une puanteur terrible ».

## Services perturbés et blitz de négociations

MONTRÉAL (PC) — La menace de grève de 24 heures a incité deux autres hôtels, l'hôtel du Parc et l'Omni-Montréal, à trouver rapidement un terrain d'entente avec leurs employés, évitant le débrayage qu'ont connu six hôtels de Montréal depuis 6 h hier.

Une entente est intervenue à l'Omni jeudi soir et à l'hôtel du Parc hier matin. En pleine saison touristique, plus de 1600 serveurs, cuisiniers, femmes de chambre et autres ont dû être remplacés par les cadres, beaucoup moins nombreux. À l'hôtel Radisson-Delta, le syndicat a préféré ne pas faire la grève car les parties travaillaient hier matin à finaliser une entente, a indiqué Jean Lortie, président de la Fédération du commerce de la CSN.

Par contre, l'offre présentée tôt hier matin au syndicat du Reine-Elizabeth a été rejetée à 94% par les membres. Ceux-ci l'ont jugée inférieure à ce qui a été convenu à l'hôtel Sheraton le week-end dernier, a indiqué le président du syndicat local, Michel Bouchard. En plus des demandes communes, des exigences locales n'ont pas été satisfaites, particulièrement sur la charge de travail des préposés aux chambres.

L'entente de principe du Sheraton, ratifiée cette semaine, sert de base de revendications communes aux établissements représentés par la Fédération du commerce de la CSN. La dizaine de règlements obtenus depuis s'inspirent de cette entente. Elle comporte une augmentation de 9% sur trois ans, des pourboires de 15% inclus aux additions des salles à manger et une amélioration des contributions de l'employeur au régime de retraite et d'assurance collective.

Les syndiqués des hôtels en grève, Reine-Elizabeth, Quality Parc, Ruby

Foo's, Journey's End de Pointe-Claire et des hôtels des Gouverneurs de l'île Charron et de la Place Dupuis, souhaitent obtenir les mêmes conditions.

Avec ses 600 employés et ses 1000 chambres, le Reine-Elizabeth était hier le plus grand des hôtels en grève. Des touristes ont déclaré avoir été réveillés par les sifflets des grévistes, rassemblés sur les piquets de grève. Les cadres ont eu fort à faire, 500 visiteurs arrivant et autant devant quitter les lieux, d'après la CSN.

« Ils sont à peine 75 ou 100 cadres. C'est clair qu'ils vont tourner les coins ronds, estime M. Lortie. Le restaurant Beaver Club est demeuré ouvert mais avec un menu modifié. »

À l'hôtel des Gouverneurs de l'île Charron, aucun responsable du marketing ou des relations publiques n'était disponible hier après-midi pour commenter la situation. Chaque cadre était affecté à l'entretien des chambres ou à d'autres travaux. Les cuisines ont d'ailleurs été fermées, indiquait-on à la réception. Par contre, on assurait qu'un banquet de quelques centaines de personnes a bel et bien été servi hier. La direction avait demandé à ses employés de travailler pendant la nuit pour que le repas soit prêt avant la grève, mais ceux-ci ont refusé et commencé la grève plus tôt, rapporte Arthur Sandborn, président du Conseil central du Montréal métropolitain.

Les négociations se poursuivent en fin de semaine à l'hôtel des Gouverneurs de la Place Dupuis. Trois autres hôtels affiliés à la CSN, le Président de Laval, le Wandlyn et le Comfort Inn, sont également en négociation. Des membres de la Fédération du commerce se sont réunis hier soir pour discuter de nouvelles stratégies.

## « Nous venons en amis... »

### Pluie d'ovnis sur le Yukon

WHITEHORSE (PC) — On voit davantage d'ovnis, objets volants non identifiés, au Yukon qu'ailleurs au pays, selon Martin Jasek, l'un des deux enquêteurs chargés de faire la lumière sur le phénomène dans ce territoire du Nord canadien.

Rien que la fin de semaine dernière, deux personnes ont affirmé à M. Jasek avoir aperçu un ovni.

« Les gens que j'interroge sont très sincères, et ils me semblent normaux », indique le spécialiste, à l'emploi de la firme UFO B.C., de Vancouver, tout comme d'ailleurs son collègue et voisin.

Le jour, M. Jasek travaille pour le compte du service fédéral des ressources aquatiques. À ses moments perdus, il recueille des histoires d'objets inconnus.

« Lorsque enfant je grandissais, j'ai toujours été fasciné par l'espace, et puis je suis allé à l'université et je suis devenu un peu plus sceptique », raconte-t-il.

Toutefois, certaines émissions télévisées allaient faire naître son intérêt pour le sujet.

Depuis environ deux ans, M. Jasek fait enquête sur les ovnis, s'étant intéressé à quelque 40 apparitions. Mais ce n'est que tout récemment, lors d'un voyage au Manitoba, qu'il a aperçu ce qui pourrait bien avoir été un ovni.

« Je roulais le long de l'autoroute, et cette boule blanche est apparue à travers les arbres », se rappelle-t-il, ajoutant que la sphère, qui atteignait le tiers de la taille de la lune, est ensuite disparue derrière les arbres.

« C'est plutôt mineur en comparaison de toutes les histoires que nous entendons », dit-il.

M. Jasek se souvient entre autres d'un homme qui travaillait sur le mont Montana, près de Carcross, au Yukon, en 1988. Cet homme habitait sur la montagne en compagnie de son chien lorsqu'un soir, une immense soucoupe est passée au-dessus de lui, les lieux baignant alors dans une lueur bleue. Le chien prit peur et alla se cacher sous un lit. À la suite du départ de la soucoupe, l'homme fit état de l'apparition dans son journal de travail.

Cette histoire, de même que de nombreuses autres recueillies à travers le Yukon, peuvent être lues sur Internet ([www.ufobc.org/yukon](http://www.ufobc.org/yukon)).

« Je crois que le monde devrait être au courant de ce qui se passe vraiment, à quel point les apparitions sont fréquentes, à quel point elles sont communes, affirme M. Jasek. Il ne s'agit pas que de lueurs dans le ciel. Il se passe vraiment des choses. »

## Voleur libéré après un an

Un presque jour pour jour après avoir présumément commis une sordide agression sexuelle sur une jeune employée d'un mini-putt de Brossard, John-Jonathan Doucet, 32 ans, a pu retrouver sa liberté, hier, en attendant la suite des procédures judiciaires. Le juge Jean-Guy Boillard a accepté de libérer provisoirement l'accusé, à condition que celui-ci aille vivre en Ontario, chez un de ses amis d'enfance. Ce dernier, un agent de sécurité, a d'ailleurs déposé 3000\$ et s'est engagé pour un autre 3000\$ en garantie de la bonne foi de l'accusé et du respect des conditions imposées par le tribunal. Doucet était incarcéré depuis le jour de son arrestation, le 29 juillet 1998, pour une agression sexuelle doublée d'une tentative de meurtre, survenues deux jours plus tôt, à Brossard. La victime, une employée d'un mini-putt âgée de 19 ans, avait été agressée par un homme au moment de la fermeture du commerce. La jeune femme a raconté que l'individu lui avait attaché les pieds et les mains, puis lui avait recouvert la tête d'un sac de plastique pour l'agresser sexuellement. Elle avait finalement réussi à faire fuir l'agresseur, en décrochant le téléphone qui sonnait, et en disant que c'était sa mère qui l'attendait dans le stationnement. Doucet, un père de famille sans antécédent judiciaire, avait été arrêté peu après. (PC)

## Deux ans pour trafic de drogue

Déjà dépossédé de l'hôtel et de la résidence du Manoir à Montebello, acquis grâce aux produits de la criminalité, Michel Meunier, 42 ans, est à nouveau passé à la caisse hier. Il a été condamné hier à acquitter une amende de 75 000\$ après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'évasion fiscale, puisqu'il avait omis de déclarer des revenus totalisant 300 000\$ pour les années d'imposition 1997 et 1998. Sa compagnie à numéro s'est aussi vu infliger une amende de 45 000\$ pour les mêmes motifs. Meunier a préféré purger une peine supplémentaire de six mois de prison faute de pouvoir acquitter les amendes. (PC)

## COLLISION ET INCENDIE SUR LA 401

### Neuf personnes blessées en Ontario



Les véhicules se sont emmêlés dans un amas de ferraille.

CHATHAM, Ont. (PC) — Neuf personnes ont dû être hospitalisées à la suite d'une collision suivie d'un incendie, survenue hier après-midi sur une section particulièrement dangereuse de l'autoroute 401, près de Chatham, en Ontario.

Alors que commençait à peine une fin de semaine de congé de trois jours pour les Ontariens, deux camions remorques sont entrés en collision peu après 14 h, provoquant un incendie.

Les occupants de certaines automobiles sont restés prisonniers de leur véhicule pendant que les flammes faisaient rage autour d'eux, et ils en ont été extirpés par les équipes d'urgence.

Neuf personnes, dont deux dans un état grave, ont été traitées à l'Hôpital Général de Chatham. Des enfants

étaient au nombre des blessés. La police indique qu'il n'y a eu aucune perte de vie.

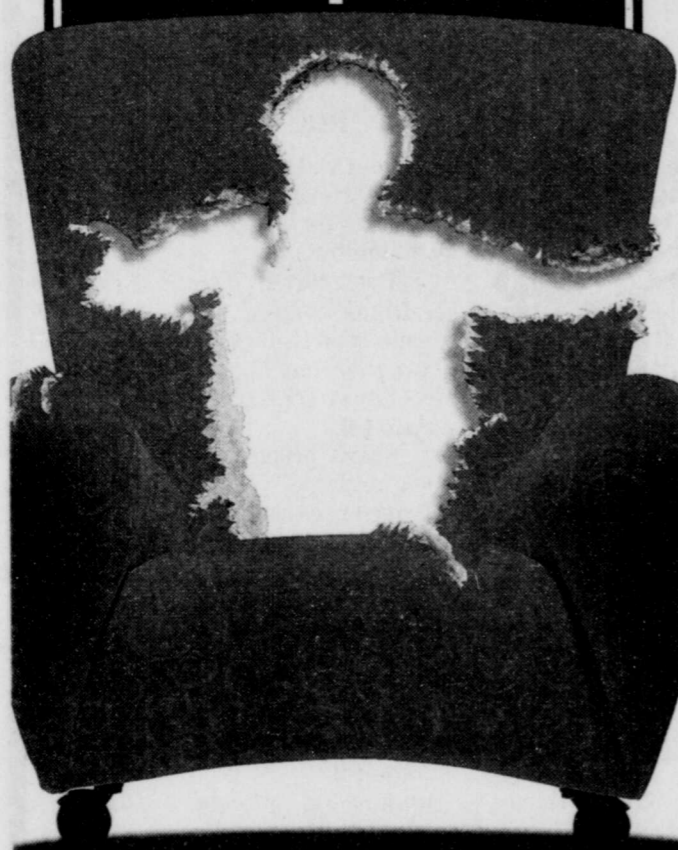
Depuis le début de l'année, au moins 12 personnes ont perdu la vie sur ce tronçon de 66 kilomètres situé à proximité de Chatham. En 1998, il n'y avait eu que deux victimes.

Environ 18 000 véhicules circulent quotidiennement sur la 401 entre London et Windsor. Il y a beaucoup de camions, à cause de la frontière à Windsor et Détroit.

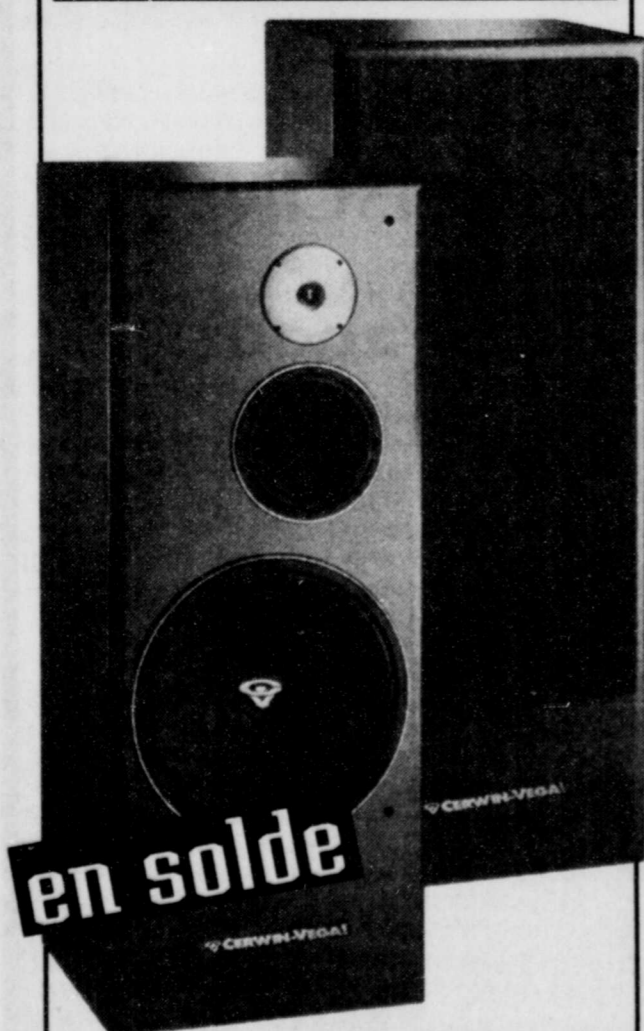
Une analyse des accidents mortels qui se sont produits jusqu'à maintenant a permis de découvrir certains dénominateurs communs : aucune des 12 victimes n'habitait la région et sept ont été éjectées de leur véhicule parce qu'elles ne portaient pas leur ceinture de sécurité.



Le son qui  
transperce!



Cerwin-Vega!



Modèle AL-1000 (Photo ci-dessus)  
• 1000 watts - 3 voies - Basse 18"  
• Médium 8" - Aigu dôme 1"

699\$  
RABAIS 300\$

D'AUTRES MODELES EN SPECIAL

QUÉBEC, 840 rue Bouvier 627-0840  
www.clefsol.qc.ca

DONNACONA 285-4535  
ET CERTAINS MARCHANDS AFFILIÉS  
www.clefsol.qc.ca

La clef de sol

# LE MONDE

SOMMET DE SARAJEVO

## Une gifle pour Milosevic

### La Voïvodine redoute le pire



Le premier ministre canadien Jean Chrétien, le président américain Bill Clinton, le chancelier allemand Gerhard Schröder, le premier ministre anglais Tony Blair et le chancelier autrichien Viktor Klima, réunis hier pour la photo souvenir.

BELGRADE (AFP) — Jozsef Kasza, le maire hongrois de Subotica, une ville de Voïvodine (nord de la Serbie), a dit craindre une guerre civile, dont la minorité hongroise vivant dans cette province serait parmi les premières victimes, dans une interview publiée hier par un journal local.

« Je crains le pire. Je crains que les changements (en Serbie) n'interviennent par la voie d'une guerre civile », a déclaré M. Kasza au quotidien Subotické Novine, cité par l'agence Beta. La Voïvodine est une région pluri-ethnique où vivent 350 000 Hongrois, sur une population de deux millions d'habitants.

M. Kasza est le président de l'Alliance des Hongrois de Voïvodine (SVM), un parti d'opposition au président yougoslave Slobodan Milosevic, qui milite pour l'autonomie de cette province rattachée à la Serbie, doublée d'une autonomie pour la communauté hongroise.

M. Kasza fait état dans cette interview d'un « mécontentement persistant de la population », tandis que le pouvoir, dit-il, « s'est bétonné et préserve solidement ses positions » et que l'armée s'est rangée du côté du président Milosevic.

#### PROVOCATIONS

On peut s'attendre, selon lui, que le pouvoir provoque « des conflits inter-ethniques dangereux » dans le but de se maintenir.

« Si l'on poursuit un scénario de provocations, comme cela a été le cas en Bosnie et en Croatie, il est possible de provoquer (en Voïvodine) des troubles, une guerre civile et des tueries », estime-t-il.

M. Kasza précise qu'en cas d'élections, anticipées ou non, l'objectif de son parti sera avant tout de « protéger Subotica contre une érosion imposée par le bloc de gauche » au pouvoir en Serbie.

En 1989, avant que Belgrade ne limite l'autonomie dont jouissait la Voïvodine, les postes dans l'administration à Subotica étaient répartis entre les différentes communautés ethniques, indique-t-il.

Aujourd'hui, affirme M. Kasza, la justice est dirigée exclusivement par des Serbes, qui ne représentent pourtant que 40% de la population de la ville.

## Paris et Alger renouent

### Chirac sera l'invité de Bouteflika

■ ALGER (AFP, AP) — La France et l'Algérie ont annoncé hier une spectaculaire relance de leurs relations, en affirmant que les équivoques et les quiproquos entre les deux pays avaient été « dissipés ».

Cette relance a été décidée au cours de la visite à Alger du ministre français des Affaires étrangères, Hubert Védrine.

Hubert Védrine s'est entretenu pendant cinq heures avec le président algérien Abdelaziz Bouteflika, lui remettant un message de son homologue français. Peu après, les autorités algériennes ont annoncé que Jacques Chirac allait entreprendre une visite officielle en Algérie.

Puis, de source officielle algérienne, on précisait que le président français avait aussi invité son homologue algérien à venir en France en septembre, avant le début des travaux de

l'Assemblée générale de l'ONU à New York, a précisé la radio algérienne. M. Védrine a pour sa part annoncé la décision de principe de la

#### Des rapports tumultueux depuis 1962

France de rouvrir les consulats français d'Annaba et Oran, ainsi que le Centre culturel français d'Alger, fermés pour des raisons de sécurité en 1994.

Le ministre français a également envisagé la possible reprise des vols vers l'Algérie de la compagnie Air France, interrompus également pour raisons de sécurité. Il a laissé entendre que ces vols pourraient reprendre à l'automne et que le gouvernement français y était favorable.

Les rapports entre la France et l'Algérie, passionnés et tumultueux depuis l'indépendance algérienne de 1962, et notamment rafraîchis sous le règne, du président algérien Liamine Zéroual ont, de fait connu une véritable embellie depuis l'arrivée cette année au pouvoir de son successeur Bouteflika.

Le nouveau président algérien a par ailleurs ouvertement défié les islamistes algériens, partisans d'une utilisation exclusive de la langue arabe, au détriment du français, en soulignant la « nécessité de la relance de la coopération culturelle franco-algérienne » et en affirmant que son pays n'avait « pas une position figée vis-à-vis de la langue française ».

L'annonce de la venue prochaine de MM. Chirac et Jospin à Alger et la volonté d'Alger de renouer avec le fonds culturel et linguistique partagé avec la France tranche avec les années ayant suivi l'indépendance.

La période 1994-95, apogée du terrorisme islamiste algérien et des attentats anti-français tant à Alger que sur le territoire français, marquée par une rencontre avortée, en marge de l'assemblée générale des Nations unies entre le général Zéroual et le président français Jacques Chirac, semble loin.

La France a fait nettement savoir qu'elle considérait que l'arrivée aux affaires de M. Bouteflika constituait une opportunité pour une relance des relations franco-algériennes.

■ SARAJEVO (d'après AP, PC) — Le bref sommet de Sarajevo, prétexte au lancement du « Pacte de stabilité pour les Balkans », a surtout consacré l'isolement du leader serbe Milosevic sur la scène régionale et internationale.

Les dirigeants d'une quarantaine de pays, dont le Canada, se sont engagés hier à promouvoir la paix, la démocratie et le développement dans cette région meurtrie, avec l'espoir de créer à terme une Europe unie « où la guerre deviendra impensable ».

Ce projet ambitieux « a été lancé pour que les horreurs subies par cette ville ces dernières années appartiennent définitivement au passé », a déclaré le président finlandais Martti Ahtisaari, dont le pays exerce la présidence tournante de l'Union européenne. Ce pacte « imagine durablement une Europe sans divisions, prospère et libre, une Europe où la guerre deviendra impensable ».

Les organisateurs ont refusé d'inviter le président yougoslave, considéré comme le grand obstacle à la stabilité dans les Balkans et d'ailleurs inculpé de crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international (TPI), de La Haye.

Claque supplémentaire pour Milosevic : ses opposants, eux, étaient présents à titre d'observateurs, tout comme le président monténégrin Milo Djukanovic. Le Monténégro, qui avec la

Serbie compose la République fédérale de Yougoslavie (RFY) mais réaffirme ses velléités d'indépendance, a été dissocié de la Serbie dans le communiqué final du sommet : il sera, lui, l'un des premiers bénéficiaires du pacte.

Dans leur texte, les chefs d'État et de gouvernement « regrettent » de ne pas avoir pu inviter la Yougoslavie mais lancent un appel à son peuple pour qu'il « adopte des changements démocratiques » et « œuvre activement en faveur de la réconciliation régionale ». En clair, qu'il se débarrasse de son encombrant président.

#### UN PARI

Le premier ministre monténégrin Filip Vujanovic a par ailleurs appelé le président yougoslave à démissionner dès que possible. « Avec un président comme Milosevic, aucun pays n'aurait d'avenir », a-t-il déclaré dans le quotidien *Blic*.

M. Vujanovic a également évoqué le fait que le président yougoslave est

considéré comme un paria par la communauté internationale et qu'il a été inculpé pour crime de guerre, deux autres raisons selon lui pour qu'il démissionne.

Le sommet de Sarajevo avait surtout pour but d'afficher la détermination de la communauté internationale à faire sortir les Balkans des haines ancestrales qui les ont si souvent déchirés, à faire entrer la région dans une ère de coopération, de respect des droits des minorités, de réformes politiques et économiques, de lutte contre la corruption et le crime organisé. C'est ce qui explique que le « Pacte de stabilité » entériné à cette occasion fixe surtout de grandes orientations mais contienne peu d'engagements concrets, notamment sur l'aide financière et économique promise par les pays riches.

L'une des rares propositions concrètes est venue de Bill Clinton, avec son Initiative commerciale pour le sud-est de l'Europe, qui permettrait à une partie des exportations de la région d'échapper aux droits de douane (verre, chaussures, roulements à billes, etc.) à leur entrée aux États-Unis. Une mesure qui ferait perdre de 50 à 80 millions \$ sur cinq ans aux États-Unis.

#### Que le peuple yougoslave s'en débarrasse

une erreur tragique résultant de renseignements erronés des services secrets. (AP)

#### IRAK

### Raids meurtriers

Neuf Irakiens ont été tués et 23 autres blessés hier dans des bombardements américains et britanniques dans le nord et le sud de l'Irak, a indiqué un porte-parole militaire irakien. Les raids ont fait six tués et 21 blessés dans le nord alors que trois Irakiens ont trouvé la mort et deux autres ont été blessés dans le bombardement mené dans le sud de l'Irak, a précisé le

porte-parole, cité par l'agence officielle INA. Jeudi, huit Irakiens avaient été tués et 26 autres blessés dans des bombardements similaires, selon Bagdad. (AFP)

### START III et ABM redémarrent

Des consultations entre Russes et Américains sur les traités START III et ABM (anti-balistique) auront lieu du 17 au 19 août à Moscou, a annoncé hier le ministère russe des Affaires étrangères. Ces consultations ont lieu en conformité avec les décisions prises par les présidents Bill Clinton et Boris Elstine

lors de leur rencontre à Cologne en marge du sommet du G8. (AFP)

#### PANAMA

### L'armée américaine entame son retrait

L'armée américaine, installée au Panama depuis 1911, a entamé hier son retrait officiel du fort Clayton, en bordure du Canal de Panama, pour se replier vers Porto Rico, a-t-on appris de sources officielles. L'effectif américain sera réduit progressivement jusqu'au 31 décembre, date de son retrait complet. (AFP)

#### EN BREF

#### AMBASSADE DE CHINE

### 4,5 millions \$ aux victimes

Les États-Unis vont dédommager à hauteur de 4,5 millions \$ les 27 personnes blessées et les familles des trois journalistes tués dans le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade, selon un accord conclu hier. C'est le gouvernement chinois qui décidera la manière dont sera répartie cette somme. Pékin refuse toujours d'accepter l'explication américaine selon laquelle ce bombardement est

## La Grande course des p'tits canards est de retour !

Une présentation de la Fondation du CHUQ dimanche le 8 août 1999 au parc de la Chute-Montmorency

Un événement unique !

#### Programmation de la journée

13 h Workout familial, 12 aquarellistes peignent en direct, animation-jeux gonflables, rallye à la découverte du CHUQ, démonstration de volier et de kayak, fin de la tournée-velo CJMF-FM

#### 15 h Départ de La Grande course des p'tits canards

Des milliers de canards prendront le départ du haut de la chute Montmorency et affronteront les flots de la rivière pour atteindre le fil d'arrivée

15 h 30 Spectacle Ronald Mc Donald

15 h 45 Remise des prix

GRAND PRIX 1 New Beetle



En collaboration avec Les Grands Feux Loto Québec

LE SOLEIL

CJMF 93

TVA



# Concours

BRANCHEZ-VOUS SUR L'AN 2000  
avec Loto-Québec et Le Soleil

ÊTES-VOUS L'UN DE NOS  
500 ABONNÉS CHANCEUX?

Voici les noms d'une partie des 500 abonnés finalistes de cette semaine qui courent maintenant la chance de gagner un ordinateur et une participation à la loterie Méga Million\$ 2000.

**JKL** JACQUES JEAN-NOËL, CAP-SANTÉ, JACQUES PASCALE, CHARLESBOURG, JACQUES-LESSARD MARIE, ST-JOSEPH, JEAN MARCEL, LORETTEVILLE, JOBIDON JEANNETTE, QUEBEC, JOBIN MARIE, QUEBEC, JOLICOEUR MARIE, BEAUPORT, JOMPHÉ MARC, JONQUIÈRE, JULIEN LAGACÉ, ST-MATHIEU-DE-RIOUX, L'HEROULT PIERRETTE, CHARLESBOURG, L'HEUREUX LUCIE, CHARLESBOURG, L'HEUREUX COLETTE, CHARLESBOURG, LABEAUME REGIS, ST-LAURENT, LABERGE LIONEL, L'ANGE-GARDIEN, LABOISSONNIÈRE CHARLES, RIVIÈRE-OUELLE, LACASSE PHILIPPE, STE-MARIE, LACASSE CLAUDETTE, RIVIÈRE-DU-LOUP, LACASSE CLAUDE, LEVIS, LACHANCE CELINE, BEAUPORT, LACHANCE LAURETTE, QUEBEC, LACHANCE BRIGITTE, STE-FOY, LACHANCE NICOLE, BEAUPORT, LACHANCE MARCEL, BEAUPORT, LACHANCE PASCALE, CHARLESBOURG, LACROIX ODILE, QUEBEC, LADOUCEUR VINCENT, QUEBEC, LAFONTAINE ODETTE, STE-FOY, LAFOREST CHRISTINE, QUEBEC, LAGUEUX LUCIENNE, THETFORD-MINES, LAINE DIANE, PLESSISVILLE, LALANCETTE DIANE, CHARLESBOURG, LALIBERTE SIMON, QUEBEC, LAMARRE ALINA, RIVIÈRE-OUELLE, LAMBERT FERNAND, EAST BROUGHTON, LAMBERT THERÈSE, LEVIS, LAMBERT CLAUDE, VAL-CARTIER, LAMONTAGNE GUY, QUEBEC, LAMPRON CHRISTIANE, STONEHAM, LANGELIER GUY, LA POCAIÈRE, LANGEVIN NATHALIE, VAL-BELAIR, LANGEVIN GERMAIN, BEAUPORT, LANGLOIS PIERRE, STE-FOY, LANGLOIS MARYLENE, STONEHAM, LAPIERRE LISE, ST-NICOLAS, LAPLANTE CLAUDIA, SILLERY, LAPLANTE G-ANDRÉ, VANIER, LAPOINTE DENISE, STE-FOY, LAPOINTE LISE, QUEBEC, LAPOINTE FRANCE, PINTENDRE, LAQUERRE JACQUES, DONNACONA, LAROCHE JEAN-YVES, ST-NICOLAS, LAROCHELLE GILLES, STE-FOY, LAROCHE PAULINE, CHARLESBOURG, LAROCHE CECILE, QUEBEC, LAROCHE LAURIE, STE-FOY, LARRIVÉE JEAN, CHARLESBOURG, LAVALLE MICHEL, LEVIS, LAVIGNE HERBERT, STE-FOY, LAVOIE JEAN-GUY, BEAUPORT, LAVOIE GASTON, RIVIÈRE-DU-LOUP, LAVOIE ROGER, QUEBEC, LAVOIE RAYMOND, ST-TITE-DES-CAPS, LEBEL PAULÉ, STE-FOY, LEBLANC ODINA, CARLETON, LECLERC MICHEL, CARLETON, LEFÈVRE GUY, L'ANCIENNE LORETTE, LEFRANÇOIS DIANE, CAP-ROUGE, LEFRANÇOIS SYLVIE, BEAUPORT, LEGARE SUZANNE, CHARLESBOURG, LEMAY PATRICE, CARLETON, LEPAGE ROGER, LEVIS, LEPAGE PAULINE, QUEBEC, LEPAGE STEVE, CAP-ROUGE, LEPINE JEAN LAC ST-CHARLES, LESSARD JEAN-YVES, QUEBEC, LESSARD MARC, VAL-BELAIR, LETOURNEAU DOMINIQUE, CHARLESBOURG, LETOURNEAU MICHEL, VANIER, LEVASSEUR JACQUES, MATANE, LEVESQUE CHANTAL, QUEBEC, LEVESQUE VITAL, BEAUMONT, LEVESQUE LOUISE, STE-FOY, LEVESQUE RENALD, STE-FOY, LORD LYNN, VAL-BELAIR, LORTIE MARTIN, CHARLESBOURG, LUSSIER LOUISE, PINTENDRE

**MNO** MARCEAU NEILSON, STE-CLAIRE, MARCOTTE GUY, CAP-ROUGE, MARCOUX SARTO, SILLERY, MARCOUX ROLANDE, BAIÉ-COMEAU, MARCOUX ANGELENE, SILLERY, MAROIS CECILE, STE-FOY, MAROIS CLEMENT, MONTMAGNY, MAROIS MICHEL, ST-ROMUALD, MAROIS MARIE, STE-FOY, MAROIS SUZANNE, S. RIMOUSKI, MARTEL ALFRED, LORETTEVILLE, MARTEL HELENE, ST-ANACLET, MARTIN GUY, ST-AUBERT, MATHIEU JACQUES, SILLERY, MATHIEU YOLANDE-B, BEAUPORT, MEISELS ALEXANDRE, SILLERY, MENARD CLODOMIR, QUEBEC, MERCIER LIETIE, DEN, BEAUPORT, MERCIER JEAN-LOUIS, STE-FOY, MÉTHOT BERTHE, CHARLESBOURG, MOISAN THERÈSE, NEUVILLE, MONTIGNY MAURICE, POINTE-LEBEL, MORAD MARGUERITE, QUEBEC, MOREAU LOUISE, MONTMAGNY, MORIN JULES, STE-MARIE, NADEAU ANDRÉ, ST-GEORGES, NOLIN HELENE, CHARLESBOURG, NORMAND GILLES, ST-EUGÈNE, OUELLET CECILE G., RIVIÈRE-BLEUE, OUELLET MMARMEN L., MONT-JOLI, OUELLET ERNEST, ST-PASCAL

RECHERCHEZ VOTRE NOM PARMIS CEUX DES 500 ABONNÉS FINALISTES PUBLIÉS DANS DIFFÉRENTS PAGES DU SOLEIL D'AUJOURD'HUI...

Vous êtes peut-être l'un des 2000 abonnés finalistes pour le tirage du 9 août 1999.

Tous les détails dans notre annonce concours d'aujourd'hui.

## Mer en vue sur Titan

WAIMEA, Hawaï (AP) — Un télescope a détecté ce qui pourrait bien être la seule mer du système solaire en dehors de celles de la Terre.

Le télescope de l'Institut Keck pourrait avoir permis de visualiser une mer glacée d'hydrocarbures sur Titan, la plus grande lune de Saturne. Les astronomes de l'Université de Californie à Los Angeles et Berkeley pensent que les vastes régions sombres détectées par le télescope seraient des hydrocarbures liquides comme du mé-

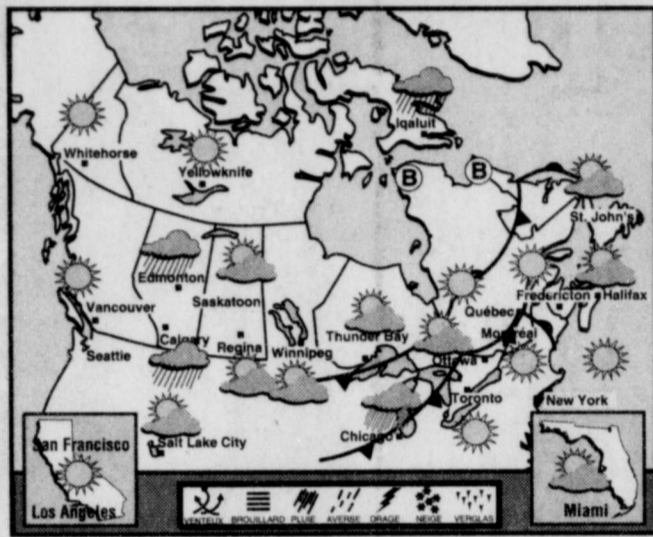
thane et de l'éthane. Les résultats de cette découverte seront publiés dans le prochain numéro de *Icarus*, un mensuel scientifique d'astronomie.

Toutefois, les scientifiques préfèrent être prudents et envisagent aussi la possibilité de découvrir, après analyses, des champs de matières organiques solides.

Titan est le seul satellite qui, tout comme la Terre, possède une atmosphère riche en azote. Une sonde spatiale se rendra sur Titan en 2004.

## MÉTÉO

| QUÉBEC  | AUJOURD'HUI  | DEMAIN   | LUNDI  |
|---|--|--|--|
|   | Maximum aujourd'hui: <b>30</b><br>Minimum la nuit prochaine: <b>18</b> | <br>Maximum le jour: <b>26</b><br>Minimum la nuit: <b>12</b> | Ensoleillé avec passages nuageux.<br>Max: 23 Min: 11 |
| Ensoleillé et chaud.<br>Ennuagement et risque d'un orage en soirée. Vents faibles |  | Dégagement le matin.<br>Vents du nord-ouest de 20 à 40 km/h. |  |



Front froid Front stationnaire Front chaud Crœux  
B Basse pression H Haute Pression

### PRÉVISIONS RÉGIONALES

| Prévisions maritimes  | Havre St-Pierre      | Sept-Îles          | Baie-Comeau        | Matane               | Chicoutimi           | Rimouski             | Gaspé                 | La Tuque | Québec | Trois-Rivières        | Thetford            | Sherbrooke          | Montréal             |
|---|----------------------|--------------------|--------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|----------|--------|-----------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| Donnacoia à Tadoussac<br>Vents SO 10 nœuds.<br>Visibilité bonne à passable. | Ennuagement<br>22/15 | G/Nuageux<br>19/14 | G/Nuageux<br>22/14 | Ennuagement<br>27/16 | Ennuagement<br>29/17 | Ennuagement<br>27/16 | G/Ensoleillé<br>28/17 | 31/17    | 30/16  | G/Ensoleillé<br>32/17 | Ensoleillé<br>32/17 | Ensoleillé<br>32/17 | Ennuagement<br>32/19 |

### ALMANACH QUOTIDIEN

|                                   |                  |  |                     |                                |                               |
|-----------------------------------|------------------|--|---------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| Maximum hier: 30                  | Minimum hier: 17 | Normale le jour: 24                      | Normale la nuit: 13 | Record max. pour auj.: 31 1955 | Record min. pour auj.: 7 1978 |
| Pluie (jusqu'à 13h00 hier)        |                  | Ce mois-ci: 159,6 mm                     |                     |                                |                               |
| L'an dernier: 120,5 mm            |                  | Cet été: 350,4 mm                        |                     |                                |                               |
| Été dernier: 283,3 mm             |                  | Durée du jour: 14h58                     |                     |                                |                               |
| Indice UVB: 7.7 élevé             |                  | Coup de soleil (en minutes): 60 30 15 10 |                     |                                |                               |
| Lune: lever: 22h11 coucher: 08h40 |                  | 04 août 11 août 19 août 26 août          |                     |                                |                               |

État des routes — Info-travaux, 648-7766

## Funérailles lunaires pour un astronome

### Une audacieuse expérience qui pourrait indiquer la présence d'eau

HOUSTON (AP, AFP) — Eugene Shoemaker pourrait finalement réaliser, à titre posthume, son rêve de toujours, aller sur la Lune. Si tout fonctionne comme prévu, un petit récipient, de la taille d'un tube de rouge à lèvres, contenant les cendres de cet astronome et géologue réputé devrait s'écraser sur la Lune aujourd'hui.

Ces cendres ont en effet été placées à bord de « Lunar Prospector », sonde scientifique dont la NASA attend qu'elle lui en apprenne plus sur les réserves en eau de la Lune. « Lunar Prospector » devait atteindre la Lune à 5h52 aujourd'hui.

Eugène Shoemaker, spécialiste des cratères et des collisions interplanétaires qui les provoquent, grand découvreur d'astéroïdes, est surtout célèbre pour avoir codécouvert la comète Shoemaker-Levy 9 qui s'est écrasée sur Jupiter en 1994.

Il est mort en 1997 dans un accident de voiture alors qu'il travaillait sur des cratères australiens.

C'est Carolyn Porco, enseignante à l'université d'Arizona et collègue de Shoemaker qui a organisé cet hommage. « C'est le premier Terrien qui reposera sur un autre corps céleste », a-t-elle déclaré.

La fiole qui transporte les restes de Shoemaker a été réalisée par Celestis Incorporated, une entreprise de Houston ayant déjà envoyé dans l'espace, à bord de fusées commerciales, les cendres de 55 personnes, dont le créateur de Star Trek, Gene Roddenberry et le pape du LSD dans les années 60, Timothy Leary.

La fiole devrait se pulvériser au moment de l'impact. « Si tout marche comme prévu, elle pourrait être littéralement enterrée », explique Lisa Chuthiel, coordinatrice de « Lunar Prospector ».

Géologue de formation, Eugene Shoemaker avait souhaité devenir astronome, mais sa candidature avait été rejetée pour raisons médicales.

Il a ensuite travaillé sur plusieurs missions spatiales américaines, y compris les missions Apollo vers la Lune, apprenant tout sur les cratères lunaires aux heureux voyageurs. Peu avant sa mort, il avait confié que la plus grande déception de son existence avait été « de ne pas avoir été sur la Lune pour en décrocher des roches avec mon propre petit marteau ».

### IMPACT À 6000 KM/H

Lunar Prospector, un vaisseau de 161 kilos qui arrive en fin de mission, sera dirigé vers un cratère de 50 à 60 km de diamètre dont le fond est toujours dans l'ombre et qui pourrait receler, selon certaines observations, de la glace.

Le satellite s'écrasera à la vitesse de quelque 6000 km/h, ce qui devrait faire gicler près de 20 kg de vapeur d'eau, espèrent les responsables du projet. Cette brume et les débris rocheux projetés dans l'atmosphère pourraient être visibles pendant plusieurs heures.

L'impact sera suivi en direct par les astronomes, grâce notamment au télescope spatial Hubble, au satellite SWAS (Submillimeter Wave Astronomy Satellite), à l'observatoire McDonald au Texas et au télescope Keck à Hawaï.

Hubble, notamment, « cherchera les émissions de lumière ultraviolette des molécules OH », composées d'un atome d'oxygène et d'un atome d'hydrogène, a indiqué un responsable du projet au centre spatial Goddard (Maryland), David Leckrone. Ces molécules « seraient produites par l'action des rayonnements ultraviolets du soleil sur les molécules d'eau » qui seraient expulsées lors de l'impact, a-t-il noté dans un communiqué de la NASA.

« Il est difficile de prédire ce que l'on peut attendre » mais « le fait de vérifier directement la présence d'eau sur la Lune serait une étape importante dans l'exploration du système solaire », a-t-il ajouté.

Lunar Prospector avait été lancée le 6 janvier 1998 à Cap Canaveral. Au cours de sa mission de 63 millions de dollars, le petit satellite d'environ 1,4 m de diamètre et 1,3 m de haut a réalisé 6800 orbites autour de la Lune à une altitude de 100 km. Il devait de toute façon finir par s'écraser.

**Spécial**  
traitement complet pour seulement **95\$** +TAXES

Profitez-en **Tout d'suite!**  
le spécial prend fin le 13 août.

**Tout d'suite!** Parce que la chaleur favorise l'infiltration rapide du produit afin de neutraliser l'effet destructeur des abrasifs accumulés durant l'hiver.

Nouvelle technique d'application:  
**EFFICACITÉ MAXI** égouttement mini.

**ANTIROUILLE**  
**METROPOLITAIN?**

Garage Recommandé CAA

Québec 2655, boul. Wilfrid-Hamel 687-5660  
Lévis 3760, boul. de-la-Rive-Sud 833-3411

Montre classique Birks.  
En plaqué or, résiste à l'eau, mouvement suisse.  
Pour elle ou lui, 125\$ chacune.

Comme avec toutes les montres Birks: remplacement gratuit à vie de la pile, garantie de trois ans et gravure gratuite.

**BIRKS**  
LE TEMPS BIRKS depuis 1879

# CONTEXTE

## Arroser ou ne pas arroser?

■ QUÉBEC — Toutes les municipalités ont à peu près les mêmes restrictions d'arrosage selon l'adresse civique de leurs résidents. Ainsi, les chiffres pairs peuvent arroser pelouses et jardins les mardis, jeudis et dimanches, de 21 h à minuit, et les chiffres impairs les mercredis, vendredis et dimanches, aux mêmes heures. On ignore souvent que pour le remplissage de la piscine, cela ne doit se faire qu'une fois l'an, et de minuit à 6 h!



Robert  
Fleury

RFleury@lesoleil.com

Mais cela ne s'applique pas à l'ajout d'eau dans la piscine à cause de l'évaporation, ce qui peut se faire en même temps que l'arrosage.

« L'arrosage des plates-bandes et jardins, en pleine terre, c'est la même chose que pour les pelouses et arbustes. Il n'y a que les plantes en jardinières, en pot, qui ne sont pas en plein sol, qui peuvent être arrosées à tous les jours », explique Jean Lavoie de la Ville de Québec. Les nouvelles pelouses peuvent être arrosées quotidiennement durant 15 jours.

Le lavage des véhicules est permis, mais pas à l'eau courante. Il faut un pistolet qui coupe l'eau pour éviter qu'elle ne ruisselle au sol. Pas question d'arroser son entrée: on prend une brosse, un balai.

« Évidemment, si c'est pour faciliter le nettoyage avant de peindre l'asphalte, on va comprendre », explique M. Lavoie.

L'arrosage des bancs de neige — oui oui, ça existe! — est strictement interdit!

Les amendes? De 100 \$ à 500 \$! C'est à peu près la même chose partout...

### CONSEILS PRATIQUES

Le programme d'économie d'eau potable du Réseau environnement pour les régions de Québec et Chaudière-Appalaches suggère des façons d'économiser l'eau. Comme les Québécois consomment 340 litres d'eau par jour en moyenne, et qu'ils en dépensent même facilement 800 litres avec leurs arrosages d'été, voici quelques suggestions.

— Laisser le gazon sur place au lieu de le ramasser limite l'évaporation et le nourrit. On a moins besoin d'arroser. Ajuster la hauteur de la lame pour le laisser plus long et en conserver l'humidité.

— Utiliser un seau et une éponge pour laver la voiture; ne se servir du boyau que pour rincer.

— Mettre un pichet d'eau au réfrigérateur au lieu de laisser couler l'eau du robinet pour la refroidir.

— Ne pas laisser couler le robinet continuellement pour le brossage des dents, des légumes, le lavage des mains ou de la vaisselle.

— Une pluie abondante sur la pelouse suffit pour une semaine, attendez donc à plus tard.

— Un broyeur consomme 4 litres d'eau à la minute. Limitez-en l'usage.

— Il existe des réservoirs de toilette et des pommes de douche à faible débit.

— Assurez-vous qu'aucun réservoir ou robinet ne fuit...

## L'eau ne coûte pas assez cher

■ QUÉBEC — « On vend ça 0,20 \$ le mètre cube. Ça équivaut à une heure d'arrosage avec un boyau. Même si on avait des compteurs, le coût de l'eau ne serait pas bien dissuasif! », dit Jean Lavoie, directeur des travaux publics à la Ville de Québec.

Le constat de Québec, c'est que l'eau ne coûte pas assez cher! Parce qu'on ne calcule pas nécessairement le coût de nouvelles infrastructures de distribution s'il fallait trouver d'autres sources et les acheminer aux citoyens.

Le traitement de l'eau à l'usine de filtration de Château d'eau coûte 32 \$ par 1000 mètres cubes à la Ville de Québec. On y traite quotidiennement 165 000 mètres cubes, soit l'équivalent d'un mètre cube par citoyen ou de 900 litres (220 gallons). Même si le compte de taxes semble toujours trop élevé, 0,32 \$ par jour ne représente pas beaucoup pour pouvoir ouvrir le robinet et tirer la chasse d'eau.

Québec ne croit pas aux compteurs d'eau. Mais Sainte-Foy, qui en a une longue expérience, ne reviendrait pas en arrière.

« À Sainte-Foy, ça coûte 0,21 \$ du mètre cube. Mais nous sommes convaincus d'expérience que le fait d'avoir des compteurs agit comme ticket modérateur. Car la différence de consommation peut être significative au bout de l'année », affirme Gilles Noël, directeur des communications à la Ville de Sainte-Foy. La preuve? Sainte-Foy n'a jamais eu à interdire l'arrosage et elle n'a pas d'étudiants sensibilisateurs.

### COMPTEURS PEU PRÉCIS

Mais le défaut des compteurs de Sainte-Foy, c'est qu'ils sont peu précis. Il suffirait que de petits astucieux laissent couler un filet d'eau, par exemple un réservoir de toilette qui fuit, que rien n'y paraîtrait sur le compteur! Car les compteurs sont âgés et que bon nombre d'entre eux devraient être remplacés. Ainsi, le conseil de Sainte-Foy vient de mandater une firme d'experts pour étudier la situation et faire ses recommandations. On estime que 20% de l'eau consommée n'est pas facturée et que l'économie réalisée justifierait le remplacement des compteurs.

Quand quelqu'un demande un permis de construction, il débourse 56 \$ pour un compteur d'eau qu'il installera près de l'entrée d'eau au sous-sol. Les condos ou logements multifamiliaux n'en ont qu'un également. Les citoyens doivent effectuer leurs propres relevés.

La municipalité de Saint-Émile se laisse de plus en plus séduire par l'idée des nouveaux compteurs électroniques contrôlés à distance. Ces gadgets à la Big Brother seraient bavards à souhaits et permettraient de savoir qui consomme, combien... et à quelle heure de la journée. Les arrosages illégaux seraient ainsi vite rapportés... sans compter que la consommation excédentaire pourrait être tarifée comme on le fait pour l'électricité.

Seul défaut, ces compteurs coûtent... 450 \$ pièce! Rien n'est parfait!

Québec ne  
croit pas aux  
compteurs  
d'eau,  
Ste-Foy, oui

# Lévis a sa « police de l'eau »

MARC SAINT-PIERRE  
Le Soleil

■ LÉVIS—Marie-Ève Lord, 21 ans, et Mathieu Fournier, 18 ans, ne portent pas d'uniforme ni d'arme non plus. Mais les mauvais arroseurs ont tout lieu de voir en eux les représentants de la loi. C'est eux « la police de l'eau » de Lévis.

« Le rôle de la police de l'eau, c'est de faire respecter la réglementation sur les arrosages. Chaque jour, de 16 h à 22h30, ils patrouillent les rues de la ville en camionnette. S'ils aperçoivent un citoyen qui arrose sa pelouse ou ses arbres à une période où cela lui est interdit, ils l'en avisent et lui remettent une copie du règlement municipal », indique à grands traits Christian Brière, responsable des communications municipales, à l'occasion d'une entrevue, à l'hôtel de ville de Lévis.

## TRÈS EFFICACE

« La police de l'eau a été instituée au moment des fusions. C'est très très efficace », souligne Raymond Dumouchel, directeur de l'ingénierie de la Ville de Lévis.

Question eau, les Lévisiens sont plutôt bien nantis. Laqueduc municipal s'alimente directement en deux points au fleuve Saint-Laurent, dans le secteur de la Traverse et à l'anse Gilmour, à l'est du chantier des Industries Davie; il compte sur deux usines de traitement d'une capacité totale de tout près de 10 millions de gallons; et il

s'appuie notamment sur trois grands réservoirs respectivement de 4 millions de gallons, 3,2 millions et 500 000 gallons.

« Nous avons une bonne réserve », observe l'ingénieur Dumouchel en faisant allusion aux 50 000 personnes susceptibles d'y puiser. Mais tout ceci coûte cher: 2 millions \$ dans le plus récent budget. Et, en canicule, il y a toujours les risques de pénurie que peuvent amener des arroseurs ou des remplisseurs de piscines enthousiastes.

« La sécheresse survenue en mai illustre bien ce qui peut se passer. Notre plus grand réservoir, celui de la rue Saint-Omer, a 22,5 pieds de hauteur. Le niveau était à 18,4 pieds le 11 mai. Le 16, il était à 7,1 pieds. Les 17 et 18, nous avons fait des interventions publiques pour sensibiliser la population. Le niveau a remonté à 11,9 dès le 18 mai. Le 19, il était à 17,2 pieds, et le 20, il était remonté à 20,1. Si les citoyens respectent la réglementation et les mots d'ordre, il n'y a pas de problème », explique Christian Brière.

« Il faut s'assurer que nos concitoyens fassent une utilisation rationnelle de l'eau. Il faut éviter le gaspillage », ajoute-t-il.

## MOULT AVERTISSEMENTS

C'est dans ce contexte que se pose la réglementation lévisienne en matière d'utilisation de l'eau, une réglementation tout à fait semblable à celles des autres municipalités de la Rive-Sud qui toutes fixent des périodes d'arrosage des pelouses à heures fixes en soirée et en alternance selon les nu-



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Des « accroche-robinets » ont été posés partout à Lévis par les préposés au contrôle de l'arrosage Marie-Ève Lord et Mathieu Fournier.

méros civiques pairs ou impairs. La Ville de Lévis est pour l'heure la seule à faire intervenir une police de l'eau.

Celle-ci ne fait pas que patrouiller les rues. « Plus tôt cet été, Marie-Ève et Mathieu ont distribué des « accroche-robinets » sur l'ensemble du territoire de la ville, c'est-à-dire qu'ils ont attaché à tous les robinets extérieurs qu'ils ont pu trouver des étiquettes indiquant les heures et les jours d'arrosage », précise le porte-parole de l'hôtel de ville.

Quant aux constats d'infraction qu'ils auraient théoriquement pu dresser, il n'en a pas rédigé. « Nous n'avons pas donné d'infraction. Des

avertissements, en revanche, nous en avons donné passablement. Mais les gens comprennent la première fois », indique Mathieu Fournier, étudiant en chimie-biologie au cégep de Lévis-Lauzon.

« Les gens de Lévis sont disciplinés. Ils respectent beaucoup la réglementation », reprend Marie-Ève Lord, étudiante en sciences comptables du campus Lévis de l'UQAR.

« C'est une belle job d'être préposée au contrôle de l'arrosage », conclut-elle, précisant qu'elle préfère ce terme à police.

Mais à Lévis, tout le monde appelle le tandem la police de l'eau.

CETTE FIN DE SEMAINE CHEZ

# SEARS

# ÉPARGNEZ 13%\*

\* L'équivalent en dollars de la TPS et de la TVQ.

• SUR TOUS LES GROS  
APPAREILS MÉNAGERS  
KENMORE<sup>MD</sup> À PRIX ORDINAIRES

• SUR TOUS LES  
APPAREILS ÉLECTRONIQUES  
À PRIX DE LIQUIDATION  
Dans la limite des stocks

• SUR TOUS LES  
MEUBLES<sup>†</sup> À PRIX  
DE LIQUIDATION  
Dans la limite des stocks

Et avec la carte Sears, pas d'intérêt avant 2001\*\*  
pour tous les meubles<sup>†</sup>, gros appareils ménagers et électroniques

\* Offre 'Épargnez 13%': Sears déduira du prix de l'article le montant équivalent à celui qui sera payé pour la TPS et la TVQ, ce qui signifie que le montant total de l'achat, toutes taxes comprises, ne dépassera pas le prix de l'article. La déduction équivalente au montant des taxes ne s'applique pas aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. L'offre s'applique à la marchandise des magasins Sears. À l'exclusion des frais de livraison, de contrat d'entretien et d'installation.

\*\* Offre 'Pas d'intérêt': payez en 18 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2001. Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.

Les deux offres: à l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> août 1999. †R/01 Meubles; sauf les meubles de jardin et pour bébés des magasins Sears situés dans les centres commerciaux.

OFFRES ET PRIX EN VIGUEUR LE SAMEDI 31 JUILLET ET LE DIMANCHE 1<sup>ER</sup> AOÛT 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

# Et tous les meubles sont en solde

 ou à prix spécial d'achat

NP0740199

Copyright 1999 Sears Canada Inc.

## SEARS

Découvrez tous les côtés de Sears<sup>MD</sup>

# OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information MICHEL SAMSON

EDITORIAL

## Paradoxe douce manie

Le Québec est atteint d'une « douce manie » nous révèle le sondage SOM publié par LE SOLEIL ce vendredi. Non seulement le public est prêt à passer l'éponge sur trois semaines de grève illégale mais ils sont plus de 56% à demander au gouvernement de défoncer sa politique salariale au profit des infirmières. Cette générosité transcende les groupes d'âge, la langue, les régions et atteint même 46% chez les gens qui ont tendance à voter pour le PQ. Cette sympathie populaire fait en sorte qu'une forte majorité de citoyens, 61%, froncent les sourcils devant les amendes imposées aux membres de la FIIQ pour avoir défilé la loi (y compris 47% de péquistes).

Ce préjugé favorable s'étend, dans une moindre mesure, aux autres employés du réseau de la santé mais là commence le clivage avec les mal-aimés.

Le coup de sonde estival prend en fait l'allure d'un concours de popularité pour les 40 000 employés du secteur public et plusieurs organisations syndicales devraient y penser deux fois avant de défier le gouvernement tant leur cote est anémique. Quand on demande aux gens si tel groupe de syndiqués devrait obtenir 5%, ou moins, la réponse est brutale si on additionne les deux chiffres. Les travailleurs d'Hydro-Québec et les fonctionnaires sont les grands perdants de cette évaluation et plus de 77% des sondés disent que, 5% sur 3 ans, c'est trop ou bien assez. Les policiers de la Sûreté du Québec font un peu mieux mais ils se heurtent à 74% d'hostilité. Dans le cas de ces trois groupes de travailleurs on dénote une base stable de citoyens, variant entre 14 et 17%, qui trouvent que le gouvernement est trop prodigue. Les syndicats des fonctionnaires et celui des professionnels devraient bien lire que tout près de 17% de la population demande de réduire cette offre de 5%!

Le cas des enseignants est intéressant: une majorité croit qu'il faut s'en tenir à l'offre actuelle mais on constate tout de même la présence d'un bloc de 37% qui estime qu'elle doit être bonifiée dans leur cas. En scrutant les tableaux on réalise que le message des enseignants suit la courbe des âges alors que les jeunes de 18 à 24 ans appuyent à 54% mais, après, c'est la glissade.

En décortiquant ce sondage on peut tirer certaines conclusions. Les Québécois demandent à leur gouvernement de mettre la priorité sur ses deux missions principales, la santé et l'éducation, et tant pis pour le reste des travailleurs de l'État.

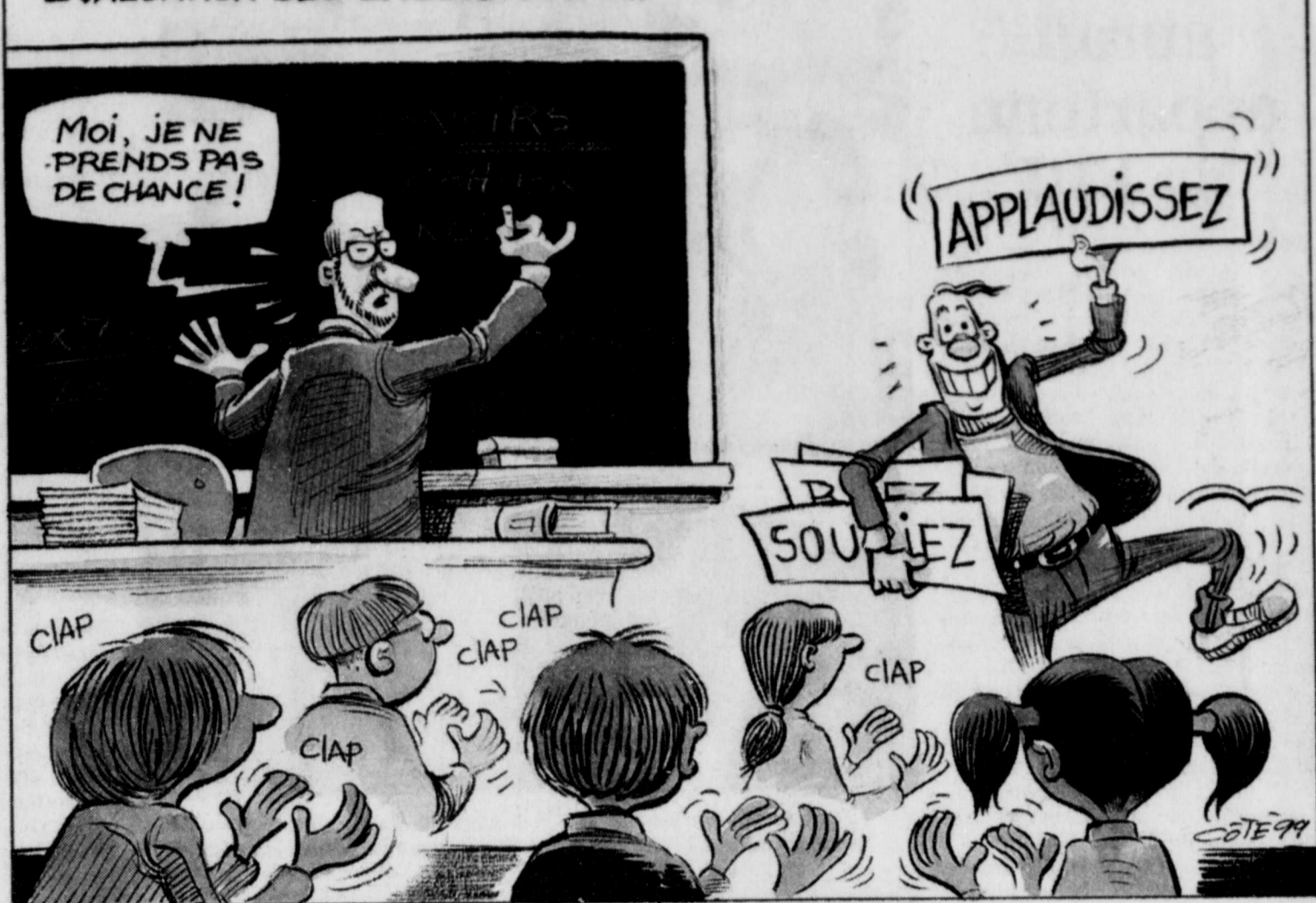
Le sondage indique également une attitude assez paradoxale chez les payeurs de taxe. Ils sont fort mécontents du traitement que le gouvernement Bouchard a réservé aux infirmières mais ils approuvent sa politique salariale. 53% des répondants jugent en effet que les offres sont suffisantes.

Cette donnée est consolidée par une autre qui indique qu'une forte majorité de gens, près de 55%, ne sont pas disposés à renoncer à une baisse d'impôt pour avantager le secteur public.

De manière surprenante, compte tenu des semaines chaotiques que nous venons de vivre, les électeurs demeurent toutefois satisfaits du premier ministre Bouchard qui recueille plus de 56% de satisfaction.

Le gouvernement peut se consoler en se disant qu'il demeure populaire, que sa politique salariale est bien vue, que le Parti québécois suit assez bien la ligne gouvernementale, que son discours sur la baisse d'impôt est crédible mais, et c'est là qu'apparaît un os de taille dans la politique du mur-à-mur, les infirmières sont en tête du hit-parade de l'été.

ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS...



REPRISE

CARREFOUR DES LECTEURS

### Limiter la vitesse des poids lourds

(Lettre au ministre des Transports, M. Guy Chevrette)

Eh bien voilà: après Joliette, maintenant, Saint-Michel-de-Bellechasse. Je me demande combien d'accidents semblables il faudra pour que des dispositions soient prises afin de réglementer la vitesse des transporteurs. Parce que, bien entendu, ce n'est nullement une question de signalisation mais bel et bien une question de vitesse. Les travaux en cours sur l'autoroute ne changent rien à l'affaire. Si, à la place des travaux, il s'était agi simplement d'un accident retardant la circulation (comme à Joliette), le camion aurait tout de même percuté les voitures arrêtées.

Ça fait bien longtemps que tout le monde est au courant de la vitesse excessive des camionneurs, on en parle partout. Et, par malheur, il y a de plus en plus de camions lourds sur nos autoroutes. Il n'est pas normal qu'un transporteur lourd ait le droit de rouler aussi vite qu'une voiture, quand on sait qu'il lui faut le double sinon le triple du temps et de distance pour s'immobiliser lors d'événements. De plus, les chauffeurs en viennent à ne plus avoir peur de rien: ils sont gros, ils sont puissants et ne craignent pas les voitures sur la route.

Il n'est pas rare de tenter de dépasser ou de rencontrer un véhicule lourd qui se déplace carrément «à cheval» sur la ligne blanche. Inutile de klaxonner, ils ne vous entendent pas. Et je pense qu'il est superflu de parler de situations semblables en hiver où il est tout bonnement hasardeux de tenter de les dépasser à cause des «micro tempêtes» qu'ils provoquent.

Cela ne servirait à rien, cependant, de blâmer directement les chauffeurs. Celui du présent accident aura bien assez de passer le reste de sa vie avec le cauchemar d'avoir tué quatre personnes.

Ils agissent tel qu'on leur permet d'agir. Ils n'ont pas ou très peu de restrictions sur la route et, de plus, ils sont souvent à la merci de leurs employeurs qui exigent des délais de livraison très courts. Il faut mettre en place des règlements qu'ils n'auront pas le choix de respecter. Pourquoi ne ferait-on pas comme dans certains pays d'Europe? Les camionneurs ont accès uniquement à la voie de droite sur les autoroutes, n'ont pas le

droit de dépasser et ont une vitesse maximale spécifique pour eux (80 km/heure par exemple).

Je ne comprends pas que des camions pesant plusieurs tonnes puissent rouler à des vitesses de plus de 100 km/heure (la plupart du temps, ils roulent à 120 ou 130 km/heure). À cette vitesse, comment peuvent-ils s'arrêter rapidement? C'est impossible, et c'est impensable que le gouvernement «laisse border». Je comprends que le lobbying des camionneurs est puissant mais, tout de même, la vie des gens, c'est bien plus important.

J'espère que, comme moi, de nombreux citoyens protesteront. Il est temps que des interventions soient faites dans le transport lourd et ce, avant qu'un autre accident semblable survienne.

Michelle Duchesne  
Saint-Augustin-de-Desmaures

### Deux versants de l'économie au noir

Un nombre accru de Québécois, chaque année, prélève un revenu de l'État, tout en travaillant hors des limites de l'emploi régulier. Des sans-emploi et des assistés sociaux, incités par un manque à gagner chronique, choisissent le travail au noir et ses nombreux avantages. Quelles sont les nouvelles réalités terre-à-terre de ce métier clandestin?

Tel travailleur de l'économie souterraine se rend à son «party de bureau». Organisé par l'employeur, il lui permettra de faire connaissance avec d'autres clandestins et de se constituer un réseau de «contacts». Et pour celui qui voudra chercher à réintégrer le marché du travail régulier paraîtront sur son curriculum vitae ses différentes expériences de travailleur illégal. Travail au noir, en toute franchise!

Un changement dans les mentalités est sûrement à la source de ces attitudes. Ou encore c'est une ignorance des conséquences du travail clandestin, méconnues de ceux qui le pratiquent, qui est à son origine. Pour le contribuable québécois, lourdement taxé, et l'État québécois, la facture est salée. Pour le travailleur au noir, une manne de revenus supplémentaires, non imposés tombe littéralement du ciel. Et bien qu'on ne puisse évaluer rigoureusement, au niveau de la province, l'ampleur de l'hémorragie de revenus, le ministère des Finances du Québec récolte une inquiétude de plus en plus

lancinante.

Une politique vigoureuse de contrôle de l'économie souterraine est donc attendue. Faudrait-il réglementer davantage... le travail au noir? Pour contrer ce fléau, le gouvernement québécois doit donc redoubler d'efforts. Mais comment procéder autrement que par incitation à la dénonciation des contrevenants?

Les employeurs complices des travailleurs au noir devraient-ils être retracés? Une analyse de la structure financière de leurs entreprises permettrait certainement de mettre à jour leur commerce. Mais leur ingéniosité à damer le pion à toute vérification éclairante étonne. Certains secteurs se montrent davantage propices à l'établissement du travail au noir: La restauration, du fait de la nature des opérations menées, fournit des occasions favorables. Le secteur de l'habitation/construction comble également les espoirs de l'économie souterraine, etc.

Par ailleurs, on peut facilement imaginer que les débouchés offerts au travailleur au noir se multiplient. La rentabilité accrue qu'offre aux employeurs fautifs l'embauche de travailleurs clandestins exacerbe continuellement l'avidité et fouette la création d'emplois au noir. L'économie souterraine devient une économie à deux versants: l'État lésé versus le travailleur au noir enrichi. Dans cette relation, où l'individu tente de tirer avantage des revenus attendus par l'État et associés à son propre travail, l'État doit-il jouer le rôle d'inquisiteur? Il est surprenant alors de constater à quel point l'économie souterraine contredit la vérité des économistes marxistes, selon laquelle les travailleurs se font retirer injustement une plus-value des dominants.

Comment évaluer les bienfaits du tissu économique de l'industrie souterraine? Sans statistiques, comment jauger l'importance de ce tissu? De quoi est-il composé? Les Québécois doivent-ils se fier aux services qu'offre l'économie souterraine?

Marc Everell

Sainte-Foy

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante:

Carrefour des lecteurs,  
Journal LE SOLEIL,  
925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547,  
Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6  
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

## Les a(r)gents de la paix du Québec

Robert Martel

Loretteville

(Lettre à Tony Cannavino, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec)

Un peu avant l'âge de la vingtaine, j'ai eu la possibilité de joindre les rangs de la SQ. Les portes m'ont aussi été ouvertes pour d'autres carrières aussi intéressantes que différentes: officier dans les forces armées, journaliste ou enseignant. C'est donc dire qu'à la fin des années 60 la vie du policier offrait déjà des conditions fort invitantes tant par le salaire que par les avantages sociaux. Trente ans plus tard, j'ai un peu de difficultés à croire que, selon vos dires, la qualité de vie dans cette carrière laisse autant à désirer.

C'est un euphémisme de dire que j'esquisse un léger sourire quand je vous vois presque déchirer votre chemise sur la place publique tout en demandant des augmentations de 7% pour les trois premières années de la convention et un «petit 6,9%» de rattrapage.

Vous menacez même de ne plus donner de contraventions, un moyen de pression parmi tant d'autres que vous concoctez contre votre employeur.

Avec de telles déclarations, vous auriez intérêt à vous orienter plutôt comme gérant dans le domaine du sport professionnel. Pourquoi? Parce que, dans ce domaine, il suffit de soumettre un chiffre aussi surprenant que démentiel pour qu'il soit aussitôt accepté comme salaire sans

coup férir par un riche propriétaire aux cellules brûlées. Mais ici au Québec, les conditions avantageuses et les salaires de la fonction publique sont défrayés par le simple citoyen.

Vous allez peut-être vous demander, mon cher monsieur, pourquoi je m'en prends à vos policiers et non pas aux infirmières qui, elles aussi, demandent une bonification de leurs salaires. Tout simplement parce que, contrairement à nos douces en blanc dont les clauses de la convention collective sont uniformes au niveau de la province, vous profitez de la présence de dizaines de différentes conventions collectives municipales pour récupérer et siphonner le maximum des mille et un points dont sont truffés les textes de ces différentes ententes.

Entre autres, quand vous comparez vos salaires avec ceux des policiers de Baie-Comeau, vous ne mentionnez pas vos avantageuses primes de temps supplémentaire, d'éloignement, de démenagement, ni la minuscule participation de vos policiers à leurs généreux fonds de retraite, ce qui est loin d'être le cas dans les ententes entre les municipalités et leurs corps de police; et j'en passe encore et encore...

Et ne venez surtout pas me servir l'argument que le métier de policier à la Sûreté du Québec est un métier dangereux. À part le souvenir du caporal Lemay que vous avez carrément immolé lors de la crise d'Oka, vos autels ne sont pas ornés de beaucoup d'images de héros morts au devoir.

Toutefois, la teneur de mes propos

n'empêche pas le fait que j'ai plusieurs amis qui occupent un poste dans les forces de l'ordre et ils sont loin de vivre dans les conditions de misère noire comme vous tentez de nous le faire croire.

Quand on est de faction à 47\$/heure devant l'Assemblée nationale à donner des informations aux touristes ou à une (autre) barricade à écouter pousser le gazon, on est sûrement loin du stress quotidien dans lequel doivent vivre des centaines de milliers de Québécois avec leur petit emploi mal payé dont on aura amputé une large partie du salaire... pour aider à payer les avantages sociaux de nos «pauvres» policiers.

Changez donc de discours et revenez sur terre, M. Cannavino.

## WATERGATE «Gorge Profonde» aurait appartenu au FBI

WASHINGTON (AFP) — «Gorge Profonde» («Deep Throat»), la source qui guida les journalistes du *Washington Post* dans l'affaire Watergate, serait le numéro deux de la police fédérale (FBI) à l'époque, Mark Felt, affirme cette semaine un quotidien américain, le *Hartford Courant*.

Le journal, basé dans l'État du Connecticut, tient son information d'un dénommé Chase Culeman-Beckman, 19 ans, qui la tiendrait lui-même du fils de Carl Bernstein, le journaliste du *Washington Post* qui avec son collègue Bob Woodward mena l'enquête sur le scandale du Watergate, qui provoqua la démission du président Richard Nixon le 9 août 1974.

Chase Culeman-Beckman aurait recueilli les confidences du fils de M. Bernstein, Jacob, lors d'un séjour dans un camp de vacances en 1988.

«Il m'a dit "je suis sûr à 100% que Gorge Profonde était Mark Felt"», a déclaré Chase Culeman-Beckman.

Cette révélation a aussitôt provoqué les démentis des intéressés, toujours dans les pages du *Hartford Courant*.

**Le fils de Carl Bernstein à l'origine de la «fuite»**

«Non, ce n'est pas moi», a déclaré au journal jeudi Mark Felt, 86 ans et vivant en Californie.

Carl Bernstein infirme lui aussi la version de son

fils, ajoutant que «Bob (Woodward) et moi-même avons été assez malins pour ne jamais en parler à nos épouses, et encore moins à nos enfants».

L'identité de Gorge Profonde reste l'un des grands mystères du scandale du Watergate, qui éclata au début des années 70 quand une équipe de cambrioleurs mandatée par des responsables de la Maison-Blanche tenta d'installer des micros au siège du Parti démocrate dans l'immeuble du Watergate à Washington.

Carl Bernstein et Bob Woodward se sont toujours refusés à dévoiler l'identité de la source qui les aiguilla dans leur enquête en leur fournissant des informations de première main sur les agissements des proches du président Nixon.

Les deux journalistes se sont simplement engagés à identifier Gorge Profonde une fois que ce dernier serait mort.

Mais selon le journal, plusieurs témoignages appuient la révélation de M. Culeman-Beckman.

En 1992, dans le magazine *Atlantic Monthly*, le journaliste James Mann affirmait que Bob Woodward lui aurait confié que Gorge Profonde travaillait pour le FBI.

Par ailleurs, les archives de la Maison-Blanche ont révélé que dans les conversations du président Nixon avec ses proches collaborateurs le nom de Mark Felt revenait à plusieurs reprises comme le possible responsable des révélations qui alimentaient les articles les plus percutants du *Washington Post*.

## MONICAGATE

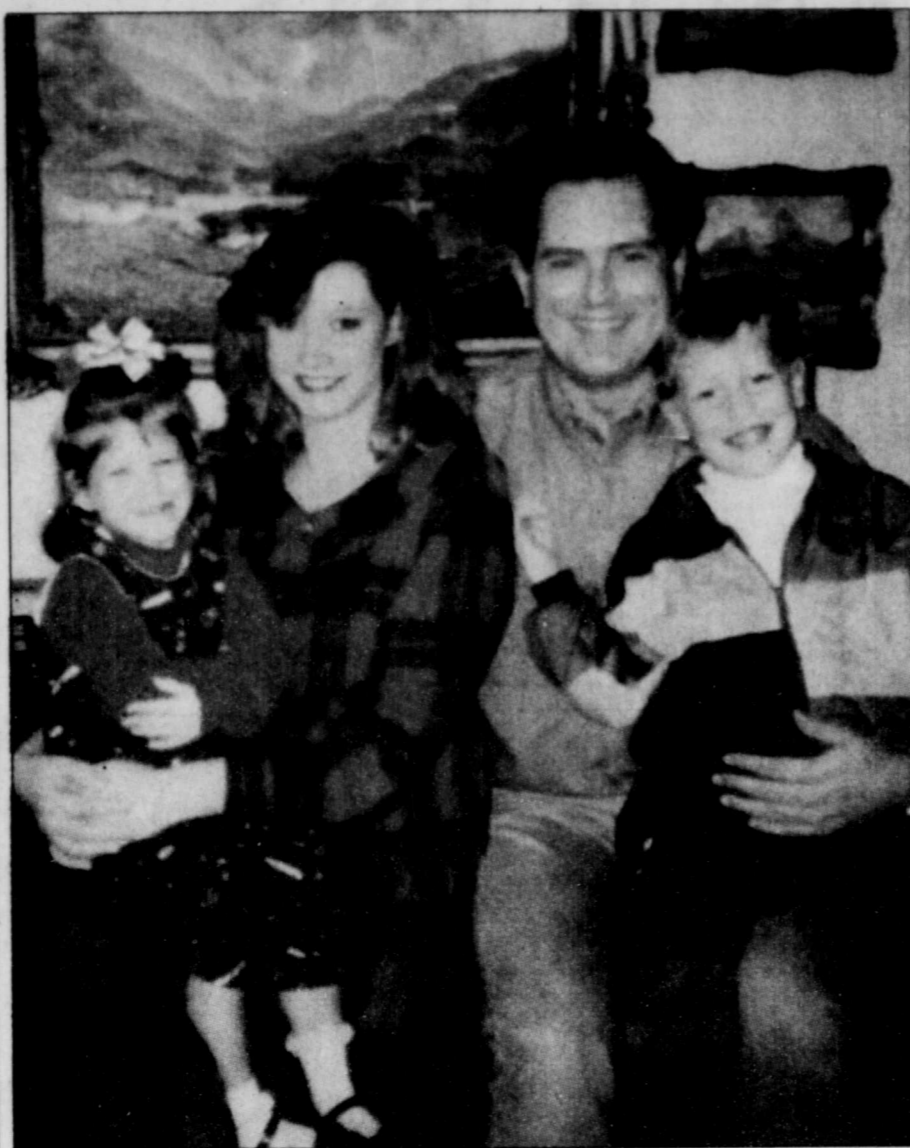
## Linda Tripp inculpée

ELLCOTT CITY, Maryland (AP) — Linda Tripp a été inculpée hier par un grand jury américain pour avoir enregistré ses conversations téléphoniques avec l'ex-stagiaire de la Maison-Blanche Monica Lewinsky à l'insu de cette dernière, une pratique illégale au Maryland.

Les enregistrements de Linda Tripp, dans lesquels Monica Lewinsky révélait avoir eu des relations sexuelles avec Bill Clinton, avaient lancé l'affaire Lewinsky et abouti au lancement d'une procédure de destitution à l'encontre du président américain.

Selon le procureur Stephen Montanarelli, le grand jury a inculpé M<sup>me</sup> Tripp pour avoir illégalement intercepté une conversation téléphonique le 22 décembre 1997, alors que son avocat lui avait pourtant précisé qu'un tel enregistrement était illégal. Elle est également accusée d'avoir divulgué le contenu de cette conversation au magazine *Newsweek*.

L'enregistrement d'une conversation téléphonique est passible au Maryland de cinq ans de prison et de 10 000 dollars d'amende pour chaque chef d'inculpation.



Leigh Ann était la seconde épouse de Mark Barton. Les deux enfants, Matthew, 11 ans, et Michelle, 8 ans, étaient nés d'un premier mariage.

## DOUBLE Demande de divorce

Suite de la Une

venait de découvrir qu'il avait une liaison extra-maritale.

Ils trouvent même du sang dans sa voiture, mais Barton a un alibi: il était à la maison avec les enfants. Faute de preuves suffisantes, aucune inculpation ne s'ensuit.

Une expertise psychiatrique ordonnée à l'époque par un juge conclut que Barton est tout à fait capable d'avoir commis le double meurtre.

Mark Barton obtient la garde de ses enfants et se remarie. Il fait du «day-trading», plaçant des ordres boursiers à court terme, une activité potentiellement lucrative, mais extrêmement risquée.

Par deux fois, son compte à la firme de courtage All-Tech Investment Services enregistre de lourdes pertes, au moins 80 000 dollars. Récemment, la firme avait encore suspendu son compte, tombé au-dessous du plancher requis de 40 000 dollars. Jeudi, il a pénétré dans les bureaux de la société et a abattu cinq personnes.

Enfin, il y a le triple meurtre de sa seconde épouse, Leigh Ann, et de ses deux enfants, Matthew, 11 ans, et Michelle, 8 ans, tués à coups de marteau mardi ou mercredi, à leur domicile de Stockbridge, dans la banlieue d'Atlan-

ta. Là aussi, les policiers apprennent que l'épouse de Barton avait demandé le divorce mais l'avait autorisé à rester temporairement dans l'appartement.

«J'ai tué Leigh Ann car elle était l'une des raisons de ma chute, comme je prévois de tuer les autres. Maintenant, je regrette vraiment de l'avoir fait (...) Les mots ne peuvent décrire mon agonie», a expliqué Mark Barton dans une lettre d'adieu laissée sur son ordinateur, en confiant qu'il souffrait de dépression depuis octobre dernier.

«Peu de gens vont jusqu'à tuer leur propre famille», souligne l'expert psychiâtre Dave David, en faisant remarquer que l'arme du crime est chaque fois différente, le signe, selon lui d'une «personnalité désorganisée, som-

brant temporairement dans la folie». Pour lui, le fil d'Ariane de tous ces meurtres est bien le sentiment de la perte. «Je pense qu'il a dû subir de nombreuses pertes dans sa vie, pas seulement financières, mais aussi des pertes personnelles qui lui ont donné un sentiment d'aliénation».

«À chaque fois, quelque chose le pousse à franchir la ligne rouge. Il peut alors sombrer dans la folie pour de courtes périodes. Des gens comme ça qui souffrent d'une grave dépression peuvent devenir psychotiques», conclut Dave David.

**Tout est réduit\***

Fermé les dimanches 1<sup>er</sup> et 8 août.  
Des magasins uniques, un choix de meubles,  
d'accessoires décoratifs et d'électroménagers de  
qualité supérieure, présentés dans un décor distinctif.



**SIGNATURE  
MAURICE  
TANGUAY**

Tant de différence  
et d'élégance...

Commencez à payer en janvier 2000 sur toute la marchandise\*

**QUÉBEC**  
7200, Armand-Via  
(418) 845.5050  
1 800 826.4829

**LÉVIS**  
Complexe Maurice Tanguay  
(Voisin d'Ameublements Tanguay)  
5790, boul. Étienne-Dallaire (418) 835.9111

**CHICOUTIMI**  
1990, boul. Talbot  
(418) 698.4411  
1 800 363.4711

\* Tout est réduit sauf sur l'électroménager. Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.